

CUTE

MAGAZINE

Revue d'organisation des
Comités Unitaires sur le Travail Etudiant

Numéro 4 - Automne 2018



TABLE DES MATIÈRES

3. Éditorial

5. Stages et enjeux LGBTQIA+

8. Reconfiguration du mouvement étudiant

11. Femmes, travail de reproduction et luttes

15. Stages dans les milieux artistiques et culturels

18. Simone de Beauvoir et les stages non-rémunérés

21. Contrôle ouvrier de la production des savoirs

25. Pour l'abolition des stages

29. Qui doit payer les stages ?

32. Comment faire la grève des stages ?

L'équipe du CUTE Magazine

RÉDACTION ET RÉVISION: Sandrine Belley, Annabelle Berthiaume, Jeanne Bilodeau, Emmanuelle Boisvert, Véronique Cloutier, Félix Dumas-Lavoie, Pierre Luc Junet, Anne-Sophie Hamel, Mathilde Laforge, Louis-Thomas Leguerrier, Camille Marcoux, Amélie Poirier, Charlie Savignac, Etienne Simard, Valérie Simard, Kaëlla Stapels, Claudia Thibault, Camille Tremblay-Fournier

CORRECTION ET RÉVISION: Lauran Ayotte, Sarah G. Bischoff, Sandrine Boisjoli, Guillaume Beauvais, François Bélanger, Häxan Bondu, Boris Cvjetkovic, Jérémie Boudreau, Alexandre Cadieux, Gianluca Campofredano, Alice Brassard-Chagnon, Isabelle Cheng, Marie-Soleil Corbeil, Yasmine Djahnine, Évelyne Gauvin, Stéphanie Gilbert, Kim Gravel, Éloi Halloran, Jaouad Laaroussi, David Lacombe, Camille S. Leclerc, Sarina Motta, Laurent Paradis-Charette, Antoine Proulx, Pascale Théoret-Groulx, Alexandra Vaillant, Emily Zajko

TRADUCTION: Paolo Miriello, Ronny Nou-Khlot

PHOTOGRAPHIE: Julien Crête-Nadeau, Isabelle Marceau

ILLUSTRATIONS: Arnaud Saint-Cyr

COUVERTURE: Raphaëlle Querry et Mathilde Laforge

MISE EN PAGE: François Bélanger, Mathilde Laforge, Katherine Ruault

DISTRIBUTION: On fait notre possible!

ISSN 2560-6565 (imprimé)

ISSN 2560-6557 (en ligne)

LES URNES, LA RUE, LA GRÈVE

La période électorale amène son lot de complications pour quiconque désire prendre directement part à une campagne comme celle pour la rémunération des stages et la reconnaissance des études en tant que travail. Depuis plusieurs mois déjà, des interventions fusent de toutes parts pour, volontairement ou non, récupérer, détourner ou neutraliser les capacités d'organisation des stagiaires en lutte à des fins partisans ou corporatistes. Ces initiatives, qui s'ajoutent aux manoeuvres du gouvernement, proviennent tant de comités partisans que d'associations étudiantes nationales.

Premier exemple. Fin mars, le ministre des Finances déposait le budget provincial, dans lequel est annoncé l'octroi de 15 millions de dollars par année, destinés à la mise en place d'une compensation financière durant le stage final en enseignement. Après des années de compression dans les services publics¹, personne n'est dupe: il s'agit bien d'un budget électoral dans lequel sont distribués les *cadeaux*. La compensation financière pour les stages finaux en enseignement était revendiquée depuis plus d'une dizaine d'années par des associations nationales et locales, dont l'implication avait été en dents de scie et ne semblait mener à aucun gain concret. Pourquoi le gouvernement décide-t-il de bouger maintenant? La grève! Un peu plus d'une année de lutte soutenue pour la rémunération de l'ensemble des stages et la menace sérieuse d'un débrayage des cours et des stages dans plusieurs programmes et plusieurs régions ont suffi pour que le pouvoir croit bon de réagir. En s'appuyant sur la revendication de la CRAIES², et en toute conscience que les éléments les plus combattifs de la lutte se trouvent en grande partie dans les programmes d'éducation, les

mesures annoncées servent ni plus ni moins à diviser le mouvement et à l'amputer de ses capacités d'organisation. Il faut dire que les jours de grève commencent à s'accumuler et que des administrations comme celle de l'UQAM affichent une certaine ouverture à la rémunération des stages dans tous les programmes. La ministre de l'Enseignement supérieur elle-même a annoncé publiquement, suite à une action de visibilité du CUTE UQAM dans le cadre des États généraux sur l'enseignement supérieur, qu'un grand chantier pour explorer la possibilité de rémunérer les stages de plusieurs programmes serait mis en place. Bref, si l'affaiblissement du mouvement peut sembler réel à la suite du budget, c'est cependant un couteau à deux tranchants : cette concession indique aussi que la tenue de quelques jours de débrayage donne des résultats concrets et il est envisageable qu'une grève générale illimitée puisse mener à l'obtention d'un salaire pour l'ensemble des stagiaires. Il faut toutefois éviter de diviser le mouvement et d'offrir d'autres portes de sortie du même acabit au gouvernement.

C'est ce qui nous mène au second exemple. À la suite de cette «victoire» revendiquée tièdement par la CRAIES et l'UEQ³, il a été tentant de vouloir reproduire la recette. C'est l'idée qu'a eue l'*Association des étudiantes sages-femmes du Québec* (AESFQ), qui a entrepris d'imiter en accéléré la campagne de la CRAIES dans un contexte électoral pensant ainsi pouvoir obtenir la rémunération de leur internat. Commencent donc les discours et photos avec des politiciens, comme Gabriel Nadeau-Dubois et Jean-François Lisée, les conférences de presse à l'Assemblée nationale, les *memes* sur les réseaux sociaux, le tout pour ne revendiquer que la rémunération du stage

1. Selon IRIS, il y aurait eu plus de 4 milliards \$ de coupures dans les services publics entre 2014 et 2016. Observatoire des conséquences des mesures d'austérité au Québec: <https://austerite.iris-recherche.qc.ca/>.

2. Campagne de revendications et d'actions interuniversitaires pour les étudiants et étudiantes d'éducation en stage

3. Union étudiante du Québec

4. Fédération des associations étudiantes du campus de l'Université de Montréal

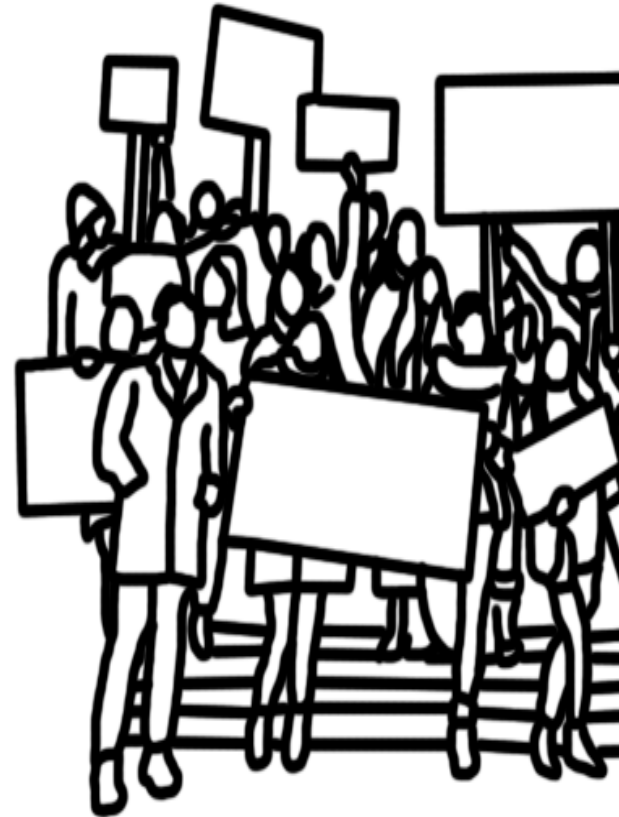
5. Cette stratégie avouée de Québec solidaire est également utilisée par la Coalition avenir Québec : <http://www.journaldequebec.com/2018/02/15/quebec-solidaire-lance-une-petition-pour-demettre-barrette>.

6. Tract de QS sur la rémunération des stages: <https://quebecsolidaire.net/nouvelle/tract-remunerer-les-stages-ca-presse>.

final en pratique sage-femme. Même son de cloche du côté de la FAECUM⁴, qui encourage l'exécutif de l'*Association étudiante de service social de l'Université de Montréal* (AESSUM), programme où la lutte pour la rémunération de tous les stages est bien ancrée, à organiser une campagne pour leur discipline seulement, tout en lui faisant part de ses inquiétudes à voir participer cette association étudiante au mouvement de grève. Or, de tels replis corporatistes auraient pour conséquence d'affaiblir bien davantage le mouvement d'ensemble et de faire stagner toutes les campagnes par programme ou domaine d'études. Le mouvement pour la rémunération de tous les stages a contribué à redynamiser les campagnes pour la rémunération du stage final en enseignement et celui pour la rémunération des stages en études sage-femme, en les inscrivant dans un mouvement général et ancré dans la reconnaissance du travail des stagiaires et, encore plus largement, du travail des femmes, tant au niveau local qu'à l'échelle mondiale. La dernière chose à faire à l'heure actuelle est de segmenter le mouvement en luttes particulières.

Troisième et dernier exemple. À l'hiver et au printemps dernier, des militant.e.s de Québec solidaire (QS) d'un peu partout entreprennent de faire circuler sur les campus une pétition en faveur de la rémunération des stages obligatoires à l'obtention d'un diplôme. C'est notamment le cas de l'*Association de campus de QS à l'Université de Montréal* et du *Regroupement des sympathisants de QS de l'Université de Sherbrooke*. Plutôt que d'être destinée à être déposée à l'Assemblée nationale, cette pétition s'inscrit dans la nouvelle stratégie de QS permettant à l'organisation de collecter les données des électeur.trice.s en vue de les impliquer dans la campagne électorale⁵. Au lieu de profiter de la période (pré)électorale pour inviter les étudiant.e.s à se mobiliser pour la rémunération des stages sur leur campus, on profite de cette lutte pour les recruter et les inciter à voter pour un parti.

Or, l'équation «un vote pour QS = un vote pour la rémunération des stages» est trompeuse. D'abord parce que les comités campus de QS ne sont pas impliqués dans la lutte pour des stages payés et ne participent pas aux activités et rencontres dans les établissements d'enseignement ni au sein des coalitions régionales pour la rémunération des stages, alors qu'ils y sont tout à fait les bienvenus. Mais c'est surtout parce que, même si la position de QS indique que le parti est en faveur de la rémunération de l'ensemble des stages, son programme électoral, lui, n'a de concret sur ce thème que la compensation du stage final en éducation⁶. Il serait donc bien mieux avisé pour les militant.e.s de QS dans les campus de se rallier au mouvement et d'organiser la grève plutôt que de détourner le mouvement de la rue vers les urnes; une stratégie qui ne s'est jamais avérée efficace.



La ministre David a mis en place une table de discussion avec les associations étudiantes nationales pour éteindre les feux que nous avons allumés. Il importe maintenant de répondre de manière avisée. Peu importe le parti qui prendra le pouvoir, nous organiserons la grève et la mènerons jusqu'au bout. C'est le mot d'ordre que se sont donné les groupes et associations étudiantes réunis au sein des coalitions montréalaise et outaouaise pour la rémunération des stages, qui entendent bien ne pas se laisser distraire par les élections.

C'est seulement de cette façon que le gouvernement flanchera.



EN STAGE, ON M'A RETOURNÉ DANS LE PLACARD PERSPECTIVES LGBTQIA+ SUR LE TRAVAIL GRATUIT

PAR CHARLIE SAVIGNAC ET SANDRINE BELLEY

Alors que les tentatives d'organisation en milieu de travail semblent se faire plus populaires, l'absence de discussions ou de revendications concernant les enjeux LGBTQIA+ se fait remarquer. Malheureusement, à ce jour, ces enjeux sont toujours étiquetés de libéralisme et d'individualisme, ce qui les place au second plan des luttes des travailleuses et travailleurs. Cette mise au placard de nos revendications nous pousse donc à nous replier davantage en groupes affinitaires, hors du monde du travail, afin de faire reconnaître nos droits. Et pas n'importe lesquels: ce sont des droits reproductifs et conjugaux qui sont réclamés, c'est-à-dire ceux-là mêmes qui participent à reproduire la force de travail utile au capitalisme. Si pour plusieurs, il semble aisé de séparer identité sexuelle, sexualité et travail, cette division est absolument impossible! Nos milieux de travail recèlent d'agressions envers nos identités et nous contraignent à nous camoufler et à nous plier à l'hétéronormativité ambiante.

Le mouvement ayant le mieux réussi à visibiliser le lien entre sexualité et travail est sans l'ombre d'un doute celui des travailleuses du sexe (TDS). En effet, en luttant pour se faire reconnaître comme des travailleuses, les TDS ont réussi à mettre en lumière le travail sexuel gratuit effectué par toutes les femmes au quotidien. Ce travail ne désigne pas seulement l'acte sexuel en tant que tel; il inclut toutes les formes de travail effectuées dans un cadre hétéronormatif qui visent à rendre plus sexuellement désirables les femmes. On peut penser au maquillage, à l'épilation, aux régimes de minceur, aux coiffures, aux codes vestimentaires, et à bien d'autres. Il devient évident que cette dimension du travail sexuel, actuellement l'objet de revendications de la part des TDS, est présente dans un grand nombre des emplois occupés par les femmes, voire tous, à différentes échelles. Le straight/cis passing peut, en ce sens, être vu également, comme un acte s'inscrivant dans le champ du travail sexuel.

CIS/STRAIGHT PASSING ET POLITIQUE DE LA RESPECTABILITÉ: POURQUOI IL S'AGIT D'UN ENJEU DE TRAVAILLEUR.EUSE.S?

Pour les communautés LGBTQIA+, ce travail s'effectue notamment dans le but de camoufler des aspects identitaires afin de se protéger des agressions ou discriminations liées à l'identité de genre et à l'orientation sexuelle. La représentation de soi est ainsi calquée à ce qui est attendu par le milieu: il peut s'agir d'habillement, de façon de parler, jusqu'à la façon de se déplacer. Les discussions exposant l'intimité sont tues: les milieux de vie, les amitiés, les partenaires et une somme importante de temps et d'énergie est donc investie afin de ne pas froisser collègues, patron.ne.s et client.e.s/usager.e.s.

Même quand on se permet d'affirmer notre identité en milieu de travail, certaines contraintes demeurent. L'image que nous projetons de notre identité est encore restreinte par une certaine politique de la respectabilité; nous nous efforçons ainsi de taire les éléments de notre *queerness* qui pourraient choquer et de nous arrimer aux normes de genre ou de couple. On nous demande de parler peu ou pas de notre sexualité et, quand elle est abordée, c'est soit pour la ridiculiser, voire la mépriser, soit pour servir les fantasmes des collègues masculins hétéros (surtout dans les cas de relations lesbiennes). On prétend accepter notre identité, mais en nous prêtant des vœux refoulés: le mariage avec un.e partenaire stable, une idée et une présentation toutes deux précises et invariables de notre/nos genre.s qui correspondent aux attentes de la majorité hétéro et cisgenre, etc. Cet effort mis à être «le.la bon.ne queer» reste une limitation au plein exercice de notre authenticité et requiert un travail émotif considérable de notre part.

Ce travail émotif et sexuel est très semblable à celui que les femmes effectuent au quotidien, tout en prenant une forme particulière. On remarque que ce sont les travailleuses les plus précaires envers qui le plus de travail sexuel est attendu. L'exemple des serveuses

en est un. Dépourvues de plusieurs droits comme le salaire minimum et puisque peu d'entre elles sont syndiquées, nombreuses sont contraintes de s'habiller de telle ou telle façon, de se maquiller, etc. afin d'attirer les client.e.s et de satisfaire aux exigences des patron.e.s. On verrait difficilement comment de telles contraintes pourraient être exigées d'un.e professeur.e d'université ou d'un.e médecin. Ainsi, de la même façon, nous pensons que plus les travailleur.euse.s ont des droits ou, conséquemment, que leur travail est reconnu, moins le travail de straight/cis passing est implicitement exigé.

L'EXEMPLE DES STAGES

Ce qui a été le plus destructeur dans ma santé mentale dans les dernières années est la non reconnaissance de mon identité (gaie ou queer) et de mon historique de vie en stage. De me faire dire que j'ai des apprentissages professionnels à faire pour mieux intervenir, sans tenir compte des enjeux oppressants liés à mon identité (je travaillais auprès d'hommes en situation de vulnérabilité), n'a qu'augmenté mon anxiété et mes symptômes dépressifs tout en diminuant considérablement ma capacité d'apprentissage et mes qualités d'intervenant. Tu n'apprends pas quand tu pars de ton stage à presque tous les jours avant la fin de la journée parce que tu n'es plus capable de te retenir de pleurer. Aussi, recevoir des commentaires tels qu'un de nos résidents est peut-être homosexuel puisqu'il nomme être frustré sexuellement depuis qu'il a une vie sexuelle est un obstacle à la création d'un lien de confiance avec les intervenants, surtout lorsque toute l'équipe y pense sérieusement. Mon orientation sexuelle n'est pas une réponse à vos frustrations hétérosexuelles, elle est tout aussi valide et réelle.

Les stagiaires sont parmi les catégories de travailleur.euse.s les plus précaires. Nous effectuons plusieurs semaines, voire plusieurs mois de travail gratuitement, et ce, sans être couvert.e.s par les normes du travail, le régime d'assurance parentale du Québec ou les mesures contre le harcèlement au travail. De plus, nous sommes catapulté.e.s dans un

milieu de travail, sans avoir le statut pour faire partie de l'équipe à part entière, ce qui diminue considérablement la solidarité entre collègues. Alors que les travailleur.euse.s salarié.e.s peuvent changer d'emploi lorsqu'il y a une situation de harcèlement ou de discrimination basée sur le genre et/ou l'orientation sexuelle et recevoir des prestations d'assurance-emploi entre temps, quitter un milieu de stage oppressant signifie une charge encore plus longue de travail gratuit. En effet, le changement d'un milieu de stage, malgré que ce soit pour des motifs de discrimination, entraîne une obligation de reprendre l'ensemble des heures requises.

Plusieurs stagiaires se voient ainsi contraint.e.s de retourner dans le placard lorsqu'elles intègrent un milieu de travail, soit parce que cela est directement exigé, soit parce qu'elles sentent qu'elles n'auront pas l'appui de leur milieu. Dans les domaines du care comme le travail social, l'éducation spécialisée ou l'enseignement, on évoque parfois comme prétexte qu'il faut éviter de choquer la «clientèle» ou que cela relève de la vie privée, alors que nos collègues peuvent se permettre de parler de leur partenaire sans réprimande.

UN SALAIRE CONTRE LE STRAIGHT/CIS PASSING EN STAGE

Nous pensons que les stages non rémunérés nous forcent à faire davantage de travail émotif et sexuel gratuit lorsque nous ne sommes pas hétéro ou cis. L'obtention du statut de travailleur.euse.s, et par le fait même d'un salaire, nous donnerait une partie des outils nécessaires afin de s'organiser pour refuser d'exécuter ce travail. Il aurait entre autres pour conséquence de nous donner accès aux mêmes droits que les autres travailleur.euse.s. Si l'on peut supposer que ces droits ne nous protégeront pas entièrement contre les agressions et microagressions du système hétéronormatif, ils auront sûrement pour effet de nous permettre de mieux nous organiser pour défendre notre identité en milieu de travail.

La forte probabilité d'une grève à venir cet hiver sera l'occasion de visibiliser ce travail fait dans nos milieux de stage, mais également à l'intérieur du mouvement. Ce sera l'occasion de s'organiser pour que nos vies personnelles ne soient plus des obscénités aux yeux de nos collègues, pour que le refus de se faire mégenrer quotidiennement ne cause plus d'émoi, pour qu'on n'ait plus à surveiller notre façon de parler et de se tenir, notre habillement et notre présentation de genre constamment.



RÉFLEXION SUR LA GRÈVE DES STAGES ET LA RECONFIGURATION DU MOUVEMENT ÉTUDIANT

PAR LOUIS-THOMAS LEGUERRIER



Après plusieurs années de repli sur soi et de reconfiguration interne, le mouvement étudiant québécois semble enfin prêt à lancer une nouvelle offensive et à faire à nouveau trembler le pouvoir. La grève générale illimitée pour l'hiver 2019 se dessine et des associations étudiantes et groupes politiques de partout au Québec s'organisent pour coordonner ce qui s'annonce comme le climax de la campagne menée depuis plusieurs mois par les différentes coalitions régionales pour la rémunération des stages. La grève des stages, c'est-à-dire l'interruption collective du travail gratuit que représentent les stages

non rémunérés, ainsi que la revendication d'un salaire pour tous.te.s les stagiaires dans tous les domaines d'études, sont les principaux axes autour desquels s'est effectuée la reconfiguration du mouvement étudiant qui a mené au contexte actuel. En effet, l'apparition de cette revendication dans l'horizon politique des étudiant.e.s, loin d'être une décision stratégique parmi d'autres, a occasionné de profonds bouleversements autant dans la manière de penser les buts de ce mouvement que dans le fonctionnement interne de celui-ci. Revenir sur ces bouleversements nous semble un bon moyen de comprendre ce qui nous a mené à

la lutte qui s'annonce et de nous préparer à y faire face.

D'abord, faire de la rémunération des stages la revendication principale d'une campagne de grève suppose un recentrement du mouvement étudiant autour d'enjeux habituellement laissés de côté par la gauche étudiante, dont la stratégie, depuis 15 ans, consiste à défendre l'autonomie du savoir contre la marchandisation de l'éducation, restant ainsi aveugle au vécu propre aux domaines d'études dans lesquels les stages obligatoires rendent impossible la dissociation entre savoir et travail productif. Revendiquer la rémunération des stages revient à se solidariser avec une partie de la population étudiante pour laquelle l'illusion d'une autonomie du savoir par rapport au marché est vite dissipée par l'exploitation éhontée qu'elle subit dans le cadre même de ses études. Empêtrées qu'elles sont dans la précarité économique, le sexisme et le racisme institutionnel, la multiplication des emplois et l'épuisement physique et psychologique, les personnes appartenant à la catégorie des stagiaires non rémunéré.e.s représentent la face visible et perceptible dans toute sa brutalité de l'exploitation du travail étudiant, un phénomène qui touche néanmoins l'ensemble de la population étudiante et non seulement une partie de celle-ci. Par conséquent, la place de plus en plus grande accordée à la revendication d'un salaire pour les stages au sein du mouvement étudiant permet à celui-ci de se penser et de se positionner en tant que pouvoir s'exerçant sur la scène de l'économie politique et de la lutte des classes, en association et en solidarité avec les exploité.e.s, plutôt qu'en tant que lobby politique d'une prétendue classe étudiante qui serait située en dehors du marché du travail et dont les étudiant.e.s stagiaires, en temps de grève, sont presque automatiquement exclu.e.s. Parce que ses implications économiques sont plus directes que celles des grèves étudiantes traditionnelles, la grève des stages est le moyen de pression le plus redoutable face au gouvernement mais, pour la même

raison, il est aussi plus difficile à mettre en œuvre qu'une grève touchant presque exclusivement les sciences humaines. C'est pourquoi mettre de l'avant la revendication de la rémunération des stages et proposer l'interruption politique de ceux-ci est pour le mouvement étudiant une occasion à la fois de relever de nouveaux défis et d'aller plus loin dans la réalisation de son potentiel politique.

Mais la mise sur pied, dans les deux dernières années, d'une campagne politique sur la rémunération des stages a aussi occasionné des changements au sein même de la culture organisationnelle du mouvement étudiant. Alors que la grève qui s'annonce à l'hiver est en train d'être préparée et coordonnée par des coalitions régionales composées de comités et d'associations étudiantes, de groupes politiques et d'individus rassemblés autour d'une position ferme pour la rémunération des stages, et ce, indépendamment d'une quelconque fédération nationale, la gauche étudiante semble s'écarter progressivement du centralisme démocratique qui caractérise son fonctionnement depuis la création de l'ASSÉ en 2001. À travers la création de comités autonomes et de coalitions régionales s'inscrivant dans un esprit de décentralisation et d'auto-organisation, la présente campagne marque une rupture (dont les effets commencent à peine à se faire sentir) avec la logique corporatiste et représentative du système de délégation en congrès, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle culture organisationnelle au sein de laquelle les militant.e.s sont redevables de par leur travail et de par leur engagement dans la lutte plutôt que par leur fonction de délégué.e.s dans une organisation centrale séparée de la base.

Dans leur « appel à la formation de Comités unitaires sur le travail étudiant » publié à l'automne 2016, les militant.e.s des CUTE écrivaient :

« Dans la mesure où l'on souhaite provoquer un changement social d'envergure, le

stade affinitaire de l'activité politique doit nécessairement être dépassé par l'action collective des organisations de masse. Cependant ces dernières, en vertu de leur logique interne, sont conduites à faire taire les débats entre tendances politiques conflictuelles sans lesquels la force du nombre devient le poids écrasant de l'hégémonie et du statu quo. Voilà une contradiction bien réelle qu'il faudrait regarder en face plutôt que tenter d'en disposer à l'aide d'un tour de passe-passe logique, aussi habile soit-il. L'union de tendances politiques potentiellement conflictuelles autour d'un enjeu rassembleur tel que le travail étudiant, et la création d'espaces — les CUTE — au sein desquels ces tendances pourront intervenir en leur nom et indépendamment de toute affiliation syndicale est notre proposition provisoire en vue de relever ce défi. »

C'est bien en temps de grève que le fonctionnement interne du mouvement étudiant est véritablement mis à l'épreuve. Confronté aux défis et aux nécessités de la lutte ainsi qu'aux pressions politiques provenant de toutes parts, un mouvement de grève peut facilement s'enliser dans le centralisme afin de simplifier et de rendre plus expéditif le processus décisionnel, comme cela s'est produit avec la CLASSE-ASSÉ lors de la dernière grève générale illimitée en 2012. Il peut tout aussi facilement se concentrer sur le contrôle de l'information et de l'image publique en négligeant de faire exister politiquement les débats et les dissensions qui constituent la vie du mouvement tel qu'il existe à l'échelle décentralisée et dont l'organisation nationale ne présente jamais qu'un reflet platement uniformisé. Or, comme la fin, contrairement à ce qu'on dit, n'est pas indifférente aux moyens, les buts qui sont atteints lorsque le mouvement étudiant donne dans l'émulation de la politique politicienne ressemblent généralement à cette politique : ils sont factices, trompeurs et décevants. Maintenant que le mouvement de grève de 2012 a été complètement et définitivement récupéré par les partis politiques et les grosses centrales syndicales, laissant le mouvement étudiant et son

modèle organisationnel unique en complète déconfiture, il serait bon, lors de la prochaine grève, de garder une chose en tête : le modèle décentralisé sur lequel se construit en ce moment la campagne pour la rémunération des stages, au moment de l'action, devrait prendre vie et s'affirmer pleinement et non pas céder la place à la logique centraliste des organisations nationales, qu'il s'agisse de l'ASSÉ ou d'une autre fédération.

Ce sont les étudiant.e.s stagiaires organisé.e.s en comités autonomes et en coalitions régionales ouvertes qui, par leur travail acharné, ont jeté les bases de la présente campagne et du mouvement de grève à venir. Mais si cette lutte pour la rémunération des stages et pour la reconnaissance du travail étudiant révèle l'existence et l'importance du travail invisible dans l'économie actuelle, si elle met en lumière la dissimulation socialement organisée du travail invisible, elle n'en est pas moins à l'abri d'une cruelle ironie. C'est que le travail invisible existe aussi dans le mouvement étudiant et, particulièrement, en temps de grève et de tentation centraliste. Tout centralisme implique pourtant la dissimulation d'une grande quantité de travail qui n'est visible qu'à l'échelle décentralisée de la lutte et qui disparaît complètement dans les discours du porte-parole vedette transmettant aux médias la prétendue volonté unitaire du mouvement. Pourtant, c'est notre collaboration à l'intérieur de structures décentralisées qui, actuellement, porte fruit. Si la reconnaissance du travail invisible, sur la scène économique, passe par l'obtention d'un salaire, dans le mouvement étudiant, elle passe plutôt par la possibilité pour ce travail d'être manifesté socialement comme contenu de la grève, et ce, au détriment des symboles et des idoles spectaculaires qui ont l'habitude d'usurper ce contenu. Contre les vieux réflexes bureaucratiques, les étudiant.e.s stagiaires devront mener leur lutte selon leurs propres termes afin de se présenter comme les visages multiples de la grève.

“ALL THE WORK WE DO AS WOMEN”¹

LUTTES ET SOLIDARITÉ

PAR AMÉLIE POIRIER ET MATHILDE LAFORGE

La campagne pour la rémunération de l'ensemble des stages et de la reconnaissance des études comme travail s'inscrit dans le cadre plus large des luttes féministes contre le travail gratuit et pour la reconnaissance du travail reproductif². Cette démarche entraîne nécessairement la création de ponts de solidarité avec les luttes menées par d'autres travailleuses qui s'organisent et se mobilisent en réponse à leur exploitation. Car si les étudiant.e.s luttent à partir du lieu de leur principale activité, soit l'école, elles sont loin de s'y limiter.

En effet, réfléchir en termes de travail reproductif permet d'établir des liens avec les différentes formes que peut prendre ce travail, au cours d'une vie ou d'une même journée. Ces liens sont d'autant plus urgents à comprendre dans le contexte actuel de la reconfiguration du rôle de l'État et de la division internationale du travail³. Alors que le travail de reproduction peut difficilement se mécaniser ou être délocalisé, il est nécessaire de questionner qui accomplit ce travail, dans quelles conditions et au profit de qui. Historiquement assigné aux femmes, ce sont encore largement elles qui accomplissent ce travail, dans des conditions précaires pour les unes, gratuitement pour les autres, et toujours peu reconnu. Les travailleuses du sexe et les travailleuses migrantes, souvent exclues des luttes féministes et ouvrières, sont des actrices majeures dans la lutte pour la reconnaissance du travail reproductif. Plus encore, leurs analyses permettent d'établir un continuum de l'exploitation des femmes, qu'elles soient mères, travailleuses ou stagiaires.

CORPS, SEXUALITÉ ET TRAVAIL

Dans le sillage de la campagne *Wages for Housework* au cours des années 1970, les

travailleuses du sexe ont mis de l'avant le travail sexuel comme étant une composante du travail domestique accompli par les femmes dans le cadre du mariage. Elles démontrent ainsi que si certaines femmes sont payées en argent pour ce travail, pour la majorité, il est effectué gratuitement dans le cadre d'une relation de dépendance économique et sociale, brisant ainsi la séparation entre deux figures stéréotypiques et présumées opposées, soit celle de la mère-épouse et de la prostituée. Elles rendent dès lors visible le fait que la sexualité avec les hommes n'est pas chose naturelle, ni toujours gratuite, désirée ou amoureuse. Elle fait plutôt partie du travail que le système patriarcal extorque aux femmes en soumettant celles-ci à une relation de dépendance envers les hommes qui, ultimement, permet de tirer un maximum de travail gratuit profitable au système capitaliste.

Les travailleuses du sexe partagent aussi les injonctions à la performance de genre avec les emplois associés au service et au *care*. En effet, les savoirs-faire et savoirs-être des travailleuses du sexe ne leur sont pas exclusifs. Ils sont requis, implicitement ou explicitement, dans toutes sortes d'emplois. Entre le travail de serveuse, celui de mannequin, de préposée aux bénéficiaires et le travail du sexe, par exemple, il n'y a qu'une différence de degré dans l'exigence de plaire, de fournir des soins, d'écouter et d'utiliser son corps comme outil de travail.

Ainsi, que le travail du sexe ne soit pas reconnu comme un travail, allant jusqu'à la criminalisation et stigmatisation des personnes qui l'accomplissent, révèle une véritable hypocrisie et une lourde menace pour l'ensemble des femmes : le travail reproductif auquel elles ont été historiquement assignées se doit d'être accompli gratuitement et dans

1. Tiré du manifeste "Money for Prostitutes is Money for Black Women", publié en 1977 par des militantes de *Wages for Housework* à Brooklyn: <http://www.liesjournal.net/volume1-14-prostitution.html>.

2. Le travail reproductif consiste à l'ensemble du travail nécessaire à l'entretien et au renouvellement de la force de travail: tâches domestiques, soins aux enfants et aux aîné.e.s, répondre aux besoins émotionnels, physiques et sexuels de la personne salariée.

3. La définition conventionnelle de la division internationale du travail se rapporte au déplacement de la production industrielle des pays du Nord vers les pays du Sud, où les salaires et protections des travailleuses et des travailleurs sont moindres. Plusieurs féministes ont cependant démontré l'importance du travail exporté des pays du Sud vers les pays du Nord, notamment celui du travail de reproduction des femmes.

4. Concept défini par Sara Farris comme « la mobilisation contemporaine des idées féministes par les partis nationalistes et les gouvernements néolibéraux sous la bannière de la guerre contre le patriarcat supposé de l'Islam en particulier, et des migrants du Tiers monde en général ».

5. Les femmes non-occidentales sont perçues comme des victimes passives qui doivent être «sauvées» du joug de leur homologues masculins, à leur tour perçus comme dangereux et vecteurs de pratiques culturelles et religieuses misogynes. Voir les écrits pionniers de Gayatri Chakravorty Spivak: *Can the Subaltern Speak ?* et de Chandra Talpade Mohanty : *Under Western Eyes*.

6. Au Québec par exemple, on apprend récemment qu'entre 2006 et 2017, c'est dans les domaines des soins et de l'assistance sociale que la plus forte hausse d'emploi - 50 100 nouveaux emplois - est enregistrée parmi les personnes migrantes : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1110615/quebec-croissance-emploi-personnes-immigrantes-statistiques>. Ces emplois excluent les travailleuses et les travailleurs temporaires et bien évidemment celles et ceux dont le statut d'immigration n'est pas reconnu.

le silence. Ou encore, qu'elles exercent ces compétences perpétuellement naturalisées dans des emplois, par conséquent, précaires et faiblement rémunérés. C'est donc un véritable paradoxe que nous servent les opposant.e.s à la reconnaissance du travail du sexe en prônant la réinsertion des travailleuses dans l'économie légale puisqu'elle signifie, pour la majorité de ces femmes, une insertion dans d'autres domaines du travail reproductif où l'exploitation de leur travail et de leur corps se poursuit, mais de manière jugée « acceptable ».

Shamer

*Va pas t'mettre à m'shamer
parce que j'fais du travail du sexe.
Les sugars babes pis les escortes sont partout dans ton école.
On l'dit juste pas tout haut,
parc'que tsé être pute c'est pas trop glamour ces jours-ci.
Tu me fais travailler 800 heures sans me payer,
pis tu m'dis que d'boire du champagne à 200\$ de l'heure c'est l'exploitation.
M'a t'expliquer l'aliénation.
C'est de me demander d'être stagiaire sans devenir folle.
C'est de me demander de performer sans alcool.
Tu dis que tu veux m'aider ?
C'pas compliqué, paye moé quand je travaille dans mon stage,
à moins que tu veuilles une pipe,
criss d'hypocrite.*

Auteure anonyme

UNE ARMÉE DE RÉSERVE POUR LE TRAVAIL REPRODUCTIF

À l'heure où les politiques anti-prostitution sont largement justifiées par la lutte contre la traite, où les femmes migrantes et travailleuses du sexe (migrantes ou non) sont systématiquement représentées comme victimes, cette posture vis-à-vis de la réinsertion des travailleuses du sexe est particulièrement pernicieuse. Elle s'inscrit de plain-pied dans le fémonationalisme⁴. Celui-ci est marqué par des discours racistes et sexistes distincts concernant les femmes et les hommes migrant.es; paternalistes envers les premières et hostiles envers les seconds⁵. Ce phénomène s'explique en partie par le rôle économique particulier attribué aux femmes migrantes dans le contexte actuel du vieillissement massif de la population dans les pays du Nord, des coupures dans les services publics et de la persistance de la division sexiste et raciste du travail. Ce rôle consiste à accomplir, à moindre coût, le travail de reproduction sur lequel repose les économies des pays du Nord, et dont la demande ne fait qu'augmenter⁶. Le nombre important de femmes racisées et de femmes migrantes dans les programmes d'études associés aux domaines du *care* - qui incluent tous des stages non rémunérés - surtout dans les techniques au cégep, témoigne de la place intégrante qu'elles occupent dans les sphères du bien-être, de l'éducation et des soins.

Ainsi, les politiques répressives à l'égard des travailleuses du sexes et les politiques qui encouragent la migration des femmes pour accomplir le travail reproductif sont en fait complémentaires et « on peut même analyser dans le maintien de la précarisation des travailleuses du sexe leur constitution institutionnalisée en une armée de réserve des travailleuses domestiques »⁷. Autrement

dit, la menace d'expulsion qui guette les travailleuses du sexe migrantes renforcent leur assignation au travail reproductif mais seulement là où elles sont requises, c'est-à-dire dans les foyers privés, les garderies, les hôpitaux, maintenant du même coup les salaires de ces emplois à la baisse. Par ailleurs, puisque les femmes migrantes se retrouvent de façon importante dans des formations comportant des stages non-rémunérés, il est possible qu'elles se tournent, comme plusieurs autres étudiantes⁸, vers le travail du sexe pour couvrir les frais du quotidien.

LES CONDITIONS D'UN TRAVAIL NON RECONNU

La négation du travail reproductif en tant que travail, qui s'accompagne de conditions précaires, d'une dévaluation et invisibilisation du travail ainsi qu'une prédisposition aux violences psychologiques et sexuelles, sont les dénominateurs communs du travail accompli par les femmes, qu'elles soient stagiaires, travailleuses du sexe et travailleuses migrantes. En réponse à l'extorsion de leur

travail et aux violences, des milliers de femmes s'organisent afin d'exiger reconnaissance, salaire et conditions dignes de leur travail.

Les travailleuses du sexe luttent depuis plusieurs décennies contre la criminalisation de leur travail. Elles affirment que ce n'est pas le travail en soi qui est problématique - refusant ainsi le statut de victime qu'on leur accole - mais bien les conditions dans lesquelles il est effectué. Ces conditions sont imputables aux politiques prohibitionnistes puisqu'elles poussent les travailleuses à la clandestinité et augmentent leur vulnérabilité. La criminalisation des clients, par exemple, obligent les travailleuses du sexe à se déplacer vers des endroits moins sécuritaires, à négocier moins longuement leurs tarifs et à accepter des pratiques dangereuses pour leur santé afin d'éviter d'être repérées par la police. Il n'est donc pas surprenant de constater qu'avec l'affaiblissement du rapport de force des travailleuses du sexe vis-à-vis des clients, elles sont davantage stigmatisées, violentées et tuées dans la pratique de leur travail⁹. La récente adoption de la loi FOSTA-SESTA

7. Morgane Merteuil, « Le travail du sexe contre le travail », <http://revueperiode.net/le-travail-du-sexe-contre-le-travail/>.

8. Selon Stella, organisme montréalais par et pour les travailleuses du sexe, les étudiantes représentent 30% des 6000 femmes qui fréquentent l'organisme : <https://www.delitfrancais.com/2014/09/30/etudiants-travailleurs-du-sexe/>.



9. En 2017, le STRASS (Syndicat du travail sexuel) a constaté environ deux fois plus de signalements de violences qu'en 2016, année où la France adopte la loi anti-prostitution, instaurant la pénalisation des clients. Une loi similaire a été adoptée au Canada en 2014 : <https://www.lejdd.fr/societe/penalisation-des-clients-deux-ans-apres-la-loi-prostituees-et-associations-dressent-un-bilan-alarmant-3625217>.

10. "On International Whores Day, Artists and Sex Workers Rally Against FOSTA-SESTA, Saying Sex Trafficking Law Endangers Lives, Censors Art", 2 juin 2018 : <http://www.artnews.com/2018/06/02/international-whores-day-artists-sex-workers-rally-fosta-sesta-saying-sex-trafficking-law-endangers-lives-censors-art/>.

11. "Migrant caregivers make Mother's Day plea for permanent residency", 13 mai 2018 : <http://www.cbc.ca/news/canada/toronto/migrant-caregivers-permanent-residency-1.4661382>.

aux États-Unis, qui interdit les espaces sur le web utilisés pour le commerce sexuel, est une autre attaque directe dénoncée par les travailleuses du sexe¹⁰ puisqu'elle les prive d'outils qui leur permettent de travailler hors de la rue, facilitent leur recherche de clients et aident à se protéger des potentiels mauvais clients.

La lutte menée par les travailleuses domestiques migrantes au Canada converge dans le même sens que celle des travailleuses du sexe : que l'on reconnaisse leur travail en vue de bénéficier des mêmes droits et protections que les autres travailleuses et travailleurs. Si l'obligation de résidence chez l'employeur a été retirée du *Programme des aides familiaux*, leur statut de travailleuse temporaire, avec un permis de travail restreint à un seul employeur, les maintient dans une situation particulièrement vulnérable. Au Québec, en théorie, la *Loi sur les normes de travail* leur garantit certains droits. En pratique toutefois, cette loi est difficile à faire respecter considérant le lieu de travail, la résidence privée de l'employeur, mais surtout parce que leur statut précaire réduit leurs possibilités de négocier. Contre les abus que cette situation entraîne, les travailleuses domestiques migrantes exigent ainsi la résidence permanente dès leur arrivée, à l'instar des personnes qui migrent via le *Programme des travailleurs qualifiés*, puisqu'elles effectuent, elles aussi, un travail qualifié et essentiel¹¹.

UNE LUTTE COMMUNE POUR LA RECONNAISSANCE DU TRAVAIL REPRODUCTIF

Exiger la reconnaissance du travail reproductif vise non seulement l'amélioration des conditions matérielles immédiates des travailleuses, mais elle ouvre aussi la possibilité de s'organiser contre l'exploitation de ce travail, contre le contrôle du corps, de la sexualité et des déplacements des femmes.

Cette perspective permet de mettre un terme aux divisions et aux hiérarchies entre les luttes des femmes et des travailleuses, fournissant plutôt un levier puissant à celles-ci, solidaires, dans la lutte pour la reconnaissance de leur travail, qu'elles soient ménagères, salariées ou non, travailleuses migrantes, travailleuses du sexe ou stagiaires.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Sur la division internationale du travail: Silvia Federici, 1999, *Reproduction et lutte féministe dans la nouvelle division internationale du travail*, disponible en ligne.

Sur les luttes des travailleuses du sexe : Maria Nengeh Mensah, Claire Thiboutot et Louise Toupin, 2011, *Luttes XXX. Inspirations du mouvement des travailleuses du sexe*, Les éditions du remue-ménage.

Morgane Merteuil, 2014, *Le travail du sexe contre le travail*, disponible en ligne.

Sur le fémonationalisme : Sara Farris, 2012, *Les fondements politico-économiques du fémonationalisme*, disponible en ligne.

PASSIONS EXPLOITABLES

PAR PIERRE-LUC JUNET ET CAMILLE TREMBLAY-FOURNIER

Un mercredi froid de janvier à l'UQAM, des étudiant.e.s répètent à l'italienne un dialogue signé Peggy Pierrot¹. D'hypothétiques jeunes artistes, un galeriste, un critique d'art et un ami riche se donnent la réplique, dressant à grands traits l'état du travail gratuit dans le milieu des arts. Portrait de l'artiste en travailleuse, version féministe : une proposition de Virginie Jourdain, artiste, travailleuse culturelle et panéliste pour l'occasion². Au fil de la discussion, une question s'impose d'elle-même : qu'ont en commun le travail artistique et culturel avec les autres secteurs du travail précarisé ? Une intervenante ose une réponse : «*Et si c'était l'appel à la vocation pour justifier le travail gratuit qui était le dénominateur commun du travail impayé ou sous-payé ?* » Daphnée B., auteure et poète, dans un plaidoyer crève-cœur, va dans le même sens : «*La plupart des organismes culturels peuvent se comparer à des amants manipulateurs. L'amant va justifier son exploitation en persuadant les employées qu'elles font ce qu'elles aiment, qu'elles travaillent par amour et non pas par nécessité de payer un loyer. Mais do what you love !* »³.

Pour le milieu des arts et de la culture, cette critique permet d'adresser directement la question des inégalités salariales, du racisme, du genre ainsi que les raisons réelles de la valorisation ou dévalorisation de certaines professions au détriment d'autres. Comme l'admet Virginie Jourdain, «*il y a des mythes qui gravitent autour des travailleurs et travailleuses culturel.le.s, avec l'obligation de cette dévotion et la culture des heures supplémentaires: parce que l'on fait un travail de passion, on devrait être dévoué corps et âme à ce que l'on fait* »⁴. À l'heure actuelle, ce sont surtout les stages dans les domaines du *care*, de l'éducation, des soins infirmiers mais aussi des arts et de la culture qui ne

sont pas rémunérés. Des domaines peu valorisés, qui correspondent à la division genrée du travail⁵, basée sur une culture du sacrifice qui serait davantage intériorisée par les femmes et les personnes non-binaires. La campagne pour la rémunération des stages renverse alors l'idée selon laquelle les stages ne sont pas payés parce qu'ils représentent avant tout une formation personnelle, un investissement pour soi. Car si le travail relié à l'art et à la culture est si dévalorisé sur le marché de l'emploi, c'est qu'il l'est déjà à l'école, entre autres par le mauvais traitement qu'on accorde aux stagiaires de ces milieux. Ce renversement de perspective permet d'ouvrir une politisation nouvelle de l'école et des milieux culturels et artistiques en osant discuter plus largement de la valeur du travail dans une perspective fondamentalement féministe.

ART IS FUN

Le temps est loin où l'artiste était cet être singulier qui produisait une culture d'élite : avec le développement des moyens techniques, on assiste plutôt à l'exact opposé. Si les artistes singuliers d'autrefois étaient valorisés, du moins les artistes masculins, le foisonnement industriel de la culture dans la société de masse a depuis produit toute une panoplie de travailleur.euse.s au statut varié. Il existe une certaine confusion vis-à-vis de la différenciation entre travail culturel et travail artistique, ces catégories ayant tendance à se complexifier. Qu'est-ce donc qu'un.e artiste aujourd'hui ? D'une part, le travail artistique pourrait s'entendre au sens des beaux-arts, de la production d'œuvres ; d'autre part, le travail culturel, plus diffus et contemporain, se définirait quant à lui au sens d'être à l'emploi d'un secteur précis de l'industrie culturelle. En somme, le travail artistique est nécessairement un travail culturel mais l'inverse n'est pas forcément vrai. C'est alors le sens du mot *art* qui pose problème lorsqu'il est mis en relation avec celui d'*industrie*. Cette difficulté pour les jeunes et moins jeunes apprenti.e.s artistes de

1. Peggy, Pierrot, Le travail - Que sais-je?, date inconnue.

2. Discussion organisée par le Comité unitaire sur le travail étudiant de l'UQAM (CUTE UQAM).

3. Daphnée B. "Plaidoyer pour de meilleures conditions de travail pour les femmes en culture", Radio-Canada, 19 mai 2017.

4. Pensée Parisienne, "Ressources humaines au FRAC Lorraine : « J'ai pensé cette exposition pour les losers oubliés »", 10 août 2017.

5. Regan Shade, Leslie and Jacobson, Jenna (2015) Hungry for the jobs: gender, unpaid internships, and the creative industries, *The Sociological Review*, 63:51.



6. <https://antig7.org/en/node/52>: article écrit par des membres du CUTE UQAM en vue du G7 qui s'est tenu les 8 et 9 juin derniers.

se situer professionnellement dans l'industrie, on la ressent le plus vivement dans la formation scolaire, là où aucune trajectoire claire n'est délimitée. Souvent, tout est question d'*opportunités*, pour qui et pourquoi elles se manifestent, le système d'éducation n'échappant pas aux inégalités de classes, de genre et de races. Les artistes, de par leur statut de travailleur.euse.s autonomes, doivent de plus en plus développer de solides capacités d'entrepreneuriat puisqu'il s'agit d'une carrière, d'un *business* où la compétition est féroce.

Le système d'éducation est dépendant des besoins du marché, qui permet à l'entreprise privée d'interférer dans le cheminement scolaire, au cégep et à l'université, sans parler de la publicité partout omniprésente. Cette interférence est d'autant plus marquée par le besoin toujours plus grand de stagiaires, l'écrasante majorité du temps non payé.e.s, ce qui est une conséquence directe d'une transformation globale de l'organisation

du travail à l'échelle internationale⁶. On ne doit pas oublier que cette transformation trouve son origine dans la restructuration néolibérale de l'enseignement supérieur et la logique d'endettement progressif qui l'accompagne. L'ingérence toujours plus importante de l'entreprise privée, couplée à un endettement lui aussi en hausse, participe au même processus, avec tout compte fait la dévaluation du travail réel fait par les étudiant.e.s et dont la pointe visible est le stage non rémunéré. En arts et en culture, certains programmes sont plus concernés que d'autres par la demande de main-d'oeuvre que l'industrie culturelle exige: il en va par exemple du milieu du cinéma, de l'animation vidéo, du graphisme 3D et globalement des programmes reliés à l'industrie de l'audiovisuel et des communications. On n'y recherche pas des apprenant.e.s mais des étudiant.e.s déjà aptes à travailler : leur spécialisation est en demande. Le type de stages et l'ingérence des compagnies sont bien différents que dans

d'autres programmes d'enseignement reliés aux arts traditionnels.

Les étudiant.e.s en beaux-arts, font davantage face aux institutions culturelles, comme les programmes de subvention, les galeries, les musées. On pourrait schématiser en disant que d'un côté, on est à l'emploi des entreprises privées, et de l'autre on travaille dans des centres d'artistes et des espaces artistiques complètement dépendants des institutions culturelles. Pourtant, ce qui unit ces deux catégories de jeunes travailleur.euse.s, c'est bel et bien la précarité, dès l'apprentissage, et le sentiment d'exploitation. On cherchera à bonifier son curriculum vitae en accomplissant des stages non rémunérés dans des festivals et des boîtes de production; on sera stagiaire ou bénévole dans un centre d'artiste ou une galerie tout en espérant que la demande de subvention qu'on remplit *by the side* sera acceptée⁷. Un problème significatif qui persiste chez les étudiant.e.s de programmes artistiques et culturels, c'est donc la difficulté à se rassembler tant les divisions créées par une industrie culturelle si diffuse sont importantes. C'est là un enjeu central de la campagne en cours pour la rémunération des stages. En élargissant la question de la précarité et de la salarisation au travail culturel et artistique, en appliquant la même grille d'analyse qui rejoint aujourd'hui des milliers de stagiaires en éducation, en soins infirmiers ou en travail social, c'est bel et bien une réflexion profonde sur la relation entre travail salarié et art qui est formulée et donc sur la valeur qui lui est associée dans le capitalisme tardif⁸.

ART IS LOVE

Dans l'imaginaire collectif, on associe la vie d'artiste à la bohème. Il s'agirait d'un mode de vie avant tout, enraciné dans le refus des conventions et historiquement dans celui du travail salarié. La lutte que mènent les artistes depuis la reconnaissance de leur statut social est celle qui vise à les affranchir ou à les intégrer à la société capitaliste. Qu'on soit artiste indépendant.e ou stagiaire sans salaire, ça ne signifie pas nécessairement être en dehors du rapport salarial capitaliste, mais plutôt y être soumis.e entièrement, en n'ayant aucune prise sur les conditions dans lesquelles ce travail s'exerce. Que le travail soit impayé ne le rend pas moins exploitable et, surtout, les relations de pouvoir, entre autres en cas de violence et harcèlement, s'en trouvent renforcées : « *On ne va pas rétribuer correctement le travail d'une employée qui est transformée en amoureuse: on peut la traiter de tous les noms, la piétiner, ne jamais la rappeler, mais surtout qu'elle se considère chanceuse d'être avec nous, de marcher main dans la main, fish in the sea, you know what i mean. Parce que si l'amoureuse ne fait pas l'affaire c'est une de perdue, dix de retrouvées.* »⁹ La gratuité du travail est souvent justifiée par la difficulté à le quantifier, puisqu'il serait accompli par dévouement, par affection, par filiation. Comme pour les stagiaires des milieux artistiques et culturels qui seraient tombé.e.s sur un milieu ou un patron abusif, on leur réplique qu'il faut faire des concessions, que le monde du travail est sans pitié et qu'il vaut mieux s'y préparer dès maintenant. Mais les étudiant.e.s ont un pouvoir énorme en retour : le temps impayé comme moyen de pression.

7. Pour en apprendre davantage, consulter les expérimentations artistiques de Joshua Schwebel lors de sa résidence d'artiste à Berlin: <https://canadianart.ca/features/how-joshua-schwebel-paid-interns-with-his-berlin-residency/>.

8. C'est d'ailleurs en ce sens qu'a entrepris de réfléchir la coprésidence du Regroupement québécois de la danse : « Mais cette passion est aussi ce qui nous apporte tant de satisfaction quand, enfin, nous parvenons à accomplir le projet pour lequel nous avons travaillé si dur. Voilà le dilemme dans lequel nous nous trouvons. ». Jamie Wright et Lük Fleury, Que le spectacle continue...: <https://www.quebecdanse.org/actualite/nouvelle/que-le-spectacle-continue-537>.

9. Ibid, Radio-Canada, 19 mai 2017.

Tous les textes du CUTE Magazine seront mis en ligne dans les prochaines semaines sur la plateforme Web réflexive étudiante

DISSIDENT.ES

D'autant plus que les travailleur.euse.s des arts et de la culture sont bien placé.e.s pour imaginer une vie meilleure, comme le souligne avec justesse Virginie Jourdain : « Nous avons la chance d'avoir l'expérimentation comme outil pour nous réinventer. Utilisons ce formidable levier pour repenser les structures, les formats et les valeurs qui nous guident, sans tomber dans le piège de l'émulation des courants capitalistes qui prônent l'expansion permanente, le prestige et l'autorité. »¹⁰ Car c'est lorsque le travail gratuit sort, grâce à un salaire, de la sphère informelle et naturalisée qu'il cesse d'être pris pour acquis et qu'il peut devenir l'objet de revendications et d'une lutte sociale. Et qui sait, la grève générale des stagiaires pourrait donner envie aux artistes et travailleur.euse.s de la culture de questionner leur milieu de formation et de pratique. En essayant de se rassembler

par le prisme des stages non rémunérés, on assiste à un rapprochement entre différentes catégories de travailleur.euse.s, qui en s'unissant pourraient bien prendre goût à ce statut nouvellement gagné puis exiger de décider enfin de l'orientation de leur production artistique et des moyens pour mener à bien leur travail.

10. Paroles de féministes, Revue Esse: <http://esse.ca/fr/paroles-defeministes>.

RÉMUNÉRATION : LA FIN DU DÉVOUEMENT ?

PAR VÉRONIQUE CLOUTIER ET CAMILLE TREMBLAY-FOURNIER

La lutte pour la rémunération des stages est, comme on le sait, une lutte féministe, en ce qu'elle concerne surtout des domaines de formation traditionnellement féminins, où les stages sont majoritairement non rémunérés mais, également, où le *care* fait partie intégrante de l'emploi¹. On peut penser entre autres à l'enseignement, aux soins infirmiers, à l'éducation à l'enfance et au travail social, tous des emplois considérés comme de véritables vocations pour lesquelles on attend le don de soi. Cette observation n'est pas sans rappeler l'un des constats essentiels de Simone de Beauvoir : les femmes sont traditionnellement et continuellement appelées à abdiquer leur liberté au profit d'autrui, c'est-à-dire à jouer des rôles de dévouement. La surreprésentation actuelle des femmes dans les domaines du *care* salarié et non rémunéré constitue un prolongement de ce constat.

LE DÉVOUEMENT ET L'EXPLOITATION DES FEMMES

Développée dans ses ouvrages *Pyrrhus et Cinéas*² et *Le Deuxième sexe*³, l'idée du dévouement a été réfléchi par Simone de Beauvoir comme une critique de l'abdication de la liberté individuelle devant celle d'autrui, à partir du cas des femmes au début du vingtième siècle, qui ne pouvaient se permettre d'envisager une vie sans mari ni enfants. Beauvoir pense le dévouement comme un problème surtout propre aux femmes, puisqu'il leur est attribué comme vocation, comme caractéristique essentielle de leur « sexe ». Il se manifeste particulièrement dans les rôles d'épouse ou d'amoureuse, de ménagère et de mère, dont les comportements de soins, inculqués dès l'enfance, sont considérés comme une « vocation ». Les rôles traditionnellement attribués aux femmes les placent ainsi dans une position particulière d'effacement de leur individualité: elles se perdent dans la transcendance des autres, leur existence étant une série d'actions

1. On entend ici par *care* les pratiques sociales de sollicitude, de soin qui tendent vers l'autre. Elles témoignent d'un souci, d'une prise en charge émotionnelle, physique, matérielle, financière, etc.

2. Simone de Beauvoir, «Pyrrhus et Cinéas» dans *Pour une morale de l'ambiguïté*, Paris, Gallimard (Folio), 1944, p.199-316.

3. Simone de Beauvoir, *Le Deuxième sexe tome II*, Paris, Gallimard (Folio), 1949, 654 p.



tendant vers ailleurs. Le dévouement se vit donc dans un rapport unilatéral, qui est peu profitable aux femmes.

En tant que philosophe existentialiste, Simone de Beauvoir considère que chacun.e peut et doit trouver un sens à son existence et que celui-ci n'existe pas *a priori*. Un dévouement impliquerait alors une subordination de sa propre existence aux projets d'autrui, une démission de sa liberté et un pur engagement dans l'immanence⁴, une forme de déni consenti. Toutefois, prendre soin des autres ne constitue pas nécessairement une entrave à l'existence authentique : cette dernière est en réalité le produit d'un équilibre, d'une gestion de l'ambiguïté qu'impliquent transcendance et immanence. Cette tension se fait davantage sentir chez les femmes qui, entraînées dans le don de soi, étouffent leur capacité à agir sur leurs propres projets. Mais en se donnant ainsi à autrui et en

se subordonnant aux autres, les femmes manqueraient la possibilité d'une existence authentique. Cet équilibre ne peut donc être possible tant que les hommes ne prendront pas leur part de responsabilité dans la prise de soins des autres en consentant à leur propre immanence et tant que les femmes n'auront pas accès aux conditions nécessaires à la réalisation de leur transcendance.

La surreprésentation féminine chez les stagiaires non rémunéré.e.s dans les secteurs publics et communautaires sous-financés témoigne de cette exigence de dévouement. Elle découle du sentiment qu'un travail de soins à autrui ne mérite pas nécessairement salaire; que certaines personnes le feraient d'emblée gratuitement et, effectivement, beaucoup de stagiaires sont d'accord pour dire que ce qu'elles font est «normal», qu'il est tout «naturel» qu'elles ne soient pas payées. La culture des milieux de

4. L'immanence, qui se comprend par opposition à la transcendance, implique de se projeter dans le monde, d'être activité, liberté, sujet de son existence, de faire le monde sien, de se dépasser dans un mouvement du devenir; ce qui est le propre de l'existence humaine pour Beauvoir. L'immanence implique plutôt de se faire objet, d'être passivité, répétition, immobilité tranquille et produit du monde plutôt qu'agent-e qui le modèle.

travail traditionnellement féminins valorise d'ailleurs généralement le don de soi (ne pas «compter ses heures», faire des «doubles», prendre beaucoup de remplacements, faire du bénévolat en plus...), ce qui illustre la persistance d'un dévouement féminin attendu et normalisé.

DU DON DE SOI AU TRAVAIL SALARIÉ

Bien que Beauvoir ait peu exploré la question des femmes sur le marché du travail, réalité marginale à l'époque du *Deuxième sexe*, le mythe du dévouement féminin, par-delà les rôles familiaux, est si ancré dans l'éducation, entre autres par les représentations sociales de la féminité et les rôles dans la famille, qu'il s'est propagé dans la majorité des occupations des femmes, influençant leurs choix et conditions d'études. Dans les années 1970, Colette Guillaumin a abordé la question du mariage comme contrat de travail et a étendu le constat de Beauvoir au sujet du dévouement au travail salarié. Elle avançait donc une piste de réflexion intéressante pour comprendre la non rémunération des stages dans les domaines traditionnellement féminins, à savoir que le travail du *care* est non seulement moins payé : en fait, il ne l'est jamais lorsqu'il est soumis au rapport patriarcal. Bien que les femmes occidentales ne soient plus exclusivement confinées à l'espace restreint du domicile – quoiqu'elles le soient encore en partie – l'existence authentique ne leur est pas pour autant aussi accessible qu'aux hommes : les femmes demeurent dans un rapport inégal vis-à-vis d'eux quant à la poursuite de leurs propres projets. Ce constat, combiné à celui fait par Beauvoir, est à remettre en perspective avec les difficultés actuelles vécues par les femmes en stage. Pour un même nombre d'heures en stage, une étudiante en travail social aura moins de temps pour entreprendre un projet personnel, en raison des heures non salariées au service d'autrui.

Donc, si nous acceptons le lien entre rôles traditionnels et surreprésentation féminine dans le travail du *care* salarié et que nous

acceptons aussi les considérations de Beauvoir quant au problème du dévouement, on conclut qu'une très grande proportion de femmes continue à abdiquer leur liberté en se mettant au service de celle d'autrui jusque dans leur travail salarié. Encore trop de femmes demeurent dans l'immanence et sont des instruments de la réalisation d'autrui plutôt que des sujets de la leur, alors que les attentes du don de soi sont généralement différentes envers les hommes dans leur emploi. Bien que la professionnalisation du travail du *care* ait souvent été perçue comme une possibilité pour les femmes d'acquérir davantage d'autonomie ou de se libérer d'une charge associée à leur rôle traditionnel de dévouement, il n'en demeure pas moins que ce sont encore majoritairement les femmes qui prennent soin des autres. Un ensemble de stéréotypes de genre, présupposant et légitimant une hiérarchisation entre les rôles dits masculins et féminins, demeure répandu et favorise l'exploitation du travail des femmes⁵. L'intégration progressive du travail traditionnellement féminin dans le marché de l'emploi n'a pas impliqué une répartition égale des tâches du *care* hors salariat et a donc mené à de nouvelles formes d'inégalités, et ce, à l'échelle mondiale⁶. C'est ainsi que les femmes qui prennent soin des autres dans le cadre de leur emploi, dont les stagiaires, font face à une double charge quant au *care* : l'une personnelle (famille, relations intimes); l'autre professionnelle. Encore aujourd'hui, les femmes occupent davantage d'emplois à temps partiel et travaillent davantage dans des conditions précaires que les hommes, notamment en raison de responsabilités familiales inégalement réparties en ce qui a trait au genre⁷. La faible reconnaissance concrète des femmes comme « agentes de dévouement » se perpétue donc dans les emplois de *care* qu'elles occupent. Tout se passe alors comme si les emplois impliquant des tâches et des compétences dites « essentiellement féminines » demeurent dans un état de dévalorisation tel qu'il paraît relativement normal de leur attribuer un faible salaire et des conditions de travail peu avantageuses.

5. Voir les travaux du Conseil économique, social et environnemental de la France à ce sujet, p.22-23. (Patrick Liébus et le Conseil économique, social et environnemental, *Agir pour la mixité des métiers*, Journal officiel de la République française, 2014).

6. Silvia Federici, *Reproduction et lutte féministe dans la nouvelle division internationale du travail*, Période: <http://revueperiode.net/reproduction-et-lutte-feministe-dans-la-nouvelle-division-internationale-du-travail/>.

7. Melissa Moyser, *Les femmes et le travail rémunéré*, Statistique Canada, 2017 [en ligne]. <http://www.statcan.gc.ca/pub/89-503-x/2015001/article/14694-fra.htm> ; Organisation internationale du travail, *Les femmes au travail: Tendances 2016 (Résumé analytique)*, Genève, Bureau international du Travail, 2016, p.5.

LA FIN DU SACRIFICE

La non-considération et la non-reconnaissance du travail des stagiaires qui œuvrent dans ces domaines féminins participent à cette logique de fond. Le fait que les institutions étatiques ou privées n'accordent une rémunération que pour des stages complétés dans un domaine traditionnellement masculin, que ce soit intentionnel ou non, est un exemple flagrant de cette attente de dévouement, de sacrifice. Une triple attente pèse ainsi sur les stagiaires non rémunérées : un dévouement d'ordre bénévole comme étudiante, d'ordre professionnel comme travailleuse, et d'ordre personnel comme amie, amoureuse, proche-aidante, etc. N'est-il pas injuste que les femmes qui œuvrent dans le travail du *care* salarié soient perdantes dès le début de leur parcours professionnel ? Pourquoi leur travail en stage est-il perçu comme du « bénévolat » nécessaire à l'obtention d'un diplôme, qui mènera à un emploi qui leur demandera encore une large part de don de soi, rémunéré ou non ? Exiger que le travail traditionnellement féminin soit reconnu et rémunéré permet de couper court à la corrélation directe entre les attentes de dévouement et la faible reconnaissance du travail de *care* ; cela passera notamment par la rémunération de tous les stages, un pas de plus vers l'accès pour les femmes aux conditions nécessaires à une existence authentique.

PROPOSITION POUR LE CONTRÔLE OUVRIER DE LA PRODUCTION DES SAVOIRS

PAR CLAUDIA THIBAUT ET JEANNE BILODEAU

Dans les programmes d'études menant à des métiers, le contenu des cours dit « théoriques » est le plus souvent sans liens forts ni avec le travail à venir, ni avec l'état de la recherche dans le domaine. Remâchage d'une pensée scientifique considérée trop complexe pour de futures travailleuses, ces formations sont les limbes scolaires entre la théorie et la pratique, entre le travail intellectuel et le travail du corps. Pour cette raison-là notamment, la déception face à la formation est généralisée. On glisse sur les contenus sans les approfondir. On voit mal comment on pourra appliquer ce qu'on étudie au travail, non pas parce que les savoirs qu'on y enseigne sont trop théoriques mais plutôt parce que la théorie y est vidée de son sens, tellement simplifiée qu'elle ne peut plus servir de base à la pratique.

Après des sessions entières de rédaction de travaux sans substance, en comparaison du vide intellectuel des cours théoriques, les stages apparaissent comme le lieu où les

étudiantes peuvent enfin produire quelque chose ayant visiblement de la valeur. Mais ce temps de formation pratique comporte très peu de balises et de protections. En effet, les normes du travail qui régissent les différents milieux ne s'appliquent pas aux stagiaires et ce, malgré qu'elles y accomplissent le même travail que leurs collègues. La pression est grande pour en faire toujours plus avec moins de moyens. Malgré l'absence de reconnaissance des stages en tant que travail et malgré la précarité qui en résulte, les stages restent souvent l'aspect le plus apprécié de la formation. Sur le plancher, il y a cette impression d'être dans les « vraies affaires ». À défaut d'être marquée par ce qu'on apprend à l'école, c'est supervisée par un.e ancien.ne qui nous transmet les gestes qu'on a le sentiment d'être « challengé.e », d'être « éduqué.e » enfin.

Mais, dans beaucoup de milieux traditionnellement féminins, les places de stage sont de plus en plus difficiles à trouver. Dans le réseau de la santé, par exemple,

l'organisation actuelle impose une façon de faire lourde et décourageante. On demande aux stagiaires de passer par un processus de sélection ardu propre aux CISSS et aux CIUSSS¹. L'obligation d'envoyer un CV, une lettre de motivation, une lettre de présentation ainsi que le plus récent relevé de notes, documents parfois accompagnés d'une lettre de recommandation écrite par un.e professeur.e, montre à quel point les étudiant.e.s doivent se vendre sans salaire, mises en compétition les unes avec les autres. Quand elles réussissent à passer à travers toutes ces étapes, les stagiaires se voient attribuer un.e maître de stage. Cette personne n'est souvent pas intéressée à recevoir une étudiante parce que cela signifie de faire du travail supplémentaire, tel que de repasser sur le travail accompli par l'étudiant.e pour le vérifier. En bref, les stagiaires ne se voient accorder aucune autonomie.

Il faut le dire, dans un contexte de détérioration des conditions de travail et de surveillance importante des travailleur.euse.s, accueillir une stagiaire demande du courage. Évidemment, cela permet de gérer la surcharge de travail et de se libérer d'une partie des tâches quotidiennes (souvent pour accomplir d'autres tâches qu'on repoussait, faute de temps). Mais recevoir une stagiaire, c'est aussi s'encombrer d'une autre forme de travail, celle de suivi et de conseil, celle de vulgarisation et d'explicitation, celle de réflexion et de remise en question. Alors que les stagiaires arrivent avec de nouvelles manières de faire et de penser le travail, dans la rencontre entre anciennes et nouvelles, il y a toujours cette part d'imprévu : risque ou chance, grand chambardement ou petit renouveau, accueillir un.e stagiaire transforme la routine. Parce que, plus souvent qu'autrement, au travail, on

en vient à répéter les mêmes gestes, à automatiser ceux qui fonctionnent plus ou moins et qui nous permettent de ménager les énergies face aux boss qui veulent toujours en soutirer davantage. Pour se protéger de la violence qui est vécue, pour faire face à la solitude ressentie et au manque de ressources, on s'enferme dans une routine-bouclier qui empêche de repenser le travail. Mettre à mal cette routine par l'accueil d'une stagiaire, ce n'est pas rien.

Le stage, quant à lui, n'est pas la pure répétition du travail des collègues, une simple imitation des gestes que font les autres. En stage, on apprend le métier pas seulement en le faisant, mais aussi en le réfléchissant.



Ce temps de réflexion est habituellement refusé aux travailleur.euse.s. Quand il leur est permis, c'est dans les réunions d'équipe sous la supervision des gestionnaires dont l'intérêt est la rationalisation du travail ou dans les réunions syndicales sous la supervision des chefs dont l'intérêt est le maintien de bonnes relations avec l'employeur. Dans ces cas-là, les travailleur.euse.s perdent le contrôle de leurs précieuses observations, lesquelles seront pillées et détournées pour réduire les coûts et pour augmenter la cadence. Pour celles qui reçoivent des stagiaires, donc, la transmission des gestes du métier est le seul temps de réflexion qui ne soit contrôlé ni par les patrons, ni par les syndicats. Ces moments où se rencontrent anciennes et nouvelles apparaissent ainsi comme le seul temps où les travailleur.euse.s peuvent réfléchir ensemble à l'organisation du travail. Le travail d'énonciation et de clarification que nécessite l'enseignement impose une prise de distance et une justification de ce qu'on faisait sans plus y penser, sur le pilote automatique. Mais cette réflexion sur le travail reste le fait des quelques-unes qui décident individuellement de recevoir des stagiaires, des quelques-unes qui s'autorisent à être bousculées dans leur routine.

Il nous apparaît que, s'il était organisé autrement, ce travail de réflexion pourrait permettre de repenser et de transformer radicalement pas seulement la formation mais aussi le travail. Pour ça, il ne doit plus être supervisé par les patrons, par les syndicats ou par les superviseurs de stage. Il ne doit plus être limité aux quelques travailleur.euse.s qui choisissent individuellement de recevoir des stagiaires. Pour éroder la distance qui sépare le travail intellectuel du travail manuel, pour mettre à mal cette vieille séparation entre travail productif et travail reproductif, pour collectiviser la prise en charge des nouvelles travailleur.euse.s et pour faire face à la qualité déficiente de la formation théorique des programmes techniques, nous proposons que l'ensemble de la formation, c'est-à-dire le temps de transmission des gestes du métier, le temps d'étude théorique en classe et le temps de reproduction sur le plancher, que ce temps soit pris en charge par les milieux de travail.

La séparation entre école et travail, entre réflexion et production, prive les travailleur.euse.s des moyens d'étudier sérieusement les gestes et l'organisation du travail pour les réinventer. L'abolition des études postsecondaires et l'intégration complète de la formation théorique et pratique dans les milieux de travail apparaît comme une solution à cette séparation.

Si les stages doivent être sortis du cadre scolaire comme il est proposé par certaines militantes des CUTE², c'est aussi toute la formation qui doit l'être. Pas seulement les formations dites pratiques, mais l'ensemble des programmes postsecondaires. Les travailleuses et travailleurs ne s'inventeront pas du jour au lendemain philosophes ou chimistes. Mais c'est dans les milieux de travail que pourraient être organisés et coordonnés la recherche et l'enseignement. Rien n'empêche en effet qu'un service de traduction possède une section d'étude de la philosophie du langage ou qu'une école primaire collabore avec une équipe en didactique des mathématiques pour réfléchir à l'enseignement des fractions. Que la pensée se passe au travail. Non pas que le contenu de chaque recherche soit produit par les travailleur.euses, mais que l'activité de recherche soit gérée et coordonnée par elles. Et à ceux et à celles qui promeuvent l'autonomie de l'université et de la recherche, nous répondons qu'au contraire, l'explicitation des liens entre la pratique et la théorie est le seul moyen de se libérer de l'applicationnisme à tout prix, qui est aujourd'hui le mot d'ordre de la recherche universitaire. *«Il n'y a de savoir "autonome" que parce que ces savoirs ont su se lier par mille canaux à un vaste ensemble de pratiques dont ils reçoivent en échange leur subsistance et qu'ils nourrissent à leur tour.»*³ En ce sens, c'est l'augmentation des influences et des échanges entre les disciplines scientifiques et les milieux de pratique (et non pas l'indépendance du travail intellectuel) qui pourrait permettre une réelle liberté de production des savoirs. Les universitaires de profession défendent pour eux et elles-mêmes l'exclusivité sur la production des savoirs théoriques, au détriment de leurs étudiant.e.s et des travailleur.euse.s. Nous proposons au contraire que l'accès universel au travail

2. Voir Félix Dumas-Lavoie, Camille Marcoux Berthiaume et Étienne Sismard. «Pas de salaire? Pas de stagiaire! Pour l'abolition des stages!» (p. 24).

3. Bruno Latour, (2009). Autonomie, que de crimes on commet en ton nom! : https://www.lemonde.fr/idees/article/2009/02/25/autonomie-que-de-crimes-on-commet-en-ton-nom-par-bruno-latour_1160199_3232.html.

intellectuel passe par l'abolition de l'université, laquelle est fondée sur de vieilles et puissantes hiérarchies, celle entre étudiant.e.s et profs et celle entre disciplines, notamment.

L'abolition des études postsecondaires invite à questionner notre conception de l'apprentissage et de l'enseignement. Le temps de formation est déjà du travail et le travail quotidien nécessite constamment de nouveaux apprentissages. L'enseignement n'est pas une relation de transmission unidirectionnelle, il est un processus qui transforme le rapport aux objets d'étude pour toutes les personnes impliquées, que ces personnes soient placées dans la position d'étudiant.e ou qu'elles aient accès au titre de professeur. L'intégration de la formation théorique et pratique dans les milieux de travail, c'est mettre à mal ces hiérarchies entre élève et prof, entre étudiant.e et travailleur.euse. C'est se reconnaître comme égales dès le tout début de la relation de formation et de production.



PAS DE SALAIRE ? PAS DE STAGIAIRE ! POUR L'ABOLITION DES STAGES

PAR FÉLIX DUMAS-LAVOIE, CAMILLE MARCOUX BERTHIAUME ET ETIENNE SIMARD

La lutte pour la rémunération des stagiaires s'appuie sur un refus de travailler gratuitement au profit d'un employeur. À ce jour, la résistance face à cette exploitation éhontée s'est principalement manifestée par la revendication d'un salaire et des protections légales qui accompagnent la reconnaissance du statut de travailleuse et de travailleur. Or, rarement les stages en soi ont été remis en question. Et s'ils étaient carrément abolis ?

La *Coalition montréalaise pour la rémunération des stages* a adopté, lors de sa rencontre en juin dernier, une revendication visant l'abolition de tous les stages non rémunérés, quel qu'en soit le milieu. Le ton est ainsi donné pour une éventuelle négociation sur la mise en place d'une rémunération : aucune discipline ne sera sacrifiée au profit d'une autre. Si les prétendues ou même réelles contraintes budgétaires d'un employeur, qu'il soit public, privé ou communautaire, empêchent la rémunération d'un stage, alors; ce dernier se doit tout simplement d'être aboli. Et l'on sait très bien quels sont les programmes risquant d'être négligés dans les propositions gouvernementales, et possiblement même dans celles du mouvement étudiant. Ce sont ceux majoritairement composés des catégories les plus précaires, les soins infirmiers et l'éducation à l'enfance par exemple, où l'on retrouve parmi les personnes inscrites une présence importante de femmes racisées et issues de l'immigration.

Cette nouvelle revendication ajoute une arme à un mouvement qui se veut solidaire et qui lutte pour ne laisser personne derrière. Mais elle pose également un questionnement plus large sur la fonction des stages eux-mêmes : sont-ils essentiels, voire utiles à la formation ? Dans la perspective de faire

disparaître la séparation entre éducation et travail salarié, ne serait-il pas souhaitable de commencer par transférer la responsabilité de la formation pratique aux employeurs ? À notre avis, l'abolition des stages est une revendication tout à fait cohérente lorsqu'elle est accompagnée d'une critique du travail et de l'école pour s'inscrire dans un mouvement général pour l'autonomie des travailleuses et travailleurs.

CRITIQUE DE LA SÉPARATION

Les différentes revendications formulées par le mouvement des stagiaires n'ont jamais eu pour but de remettre en question la nécessité d'une période d'intégration à un milieu de travail, et encore moins la formation pratique en tant que telle. La revendication pour l'abolition des stages n'y fait pas exception. On récuse plutôt la distinction entre le travail exigé durant la période de stage et celui qui doit être accompli après l'embauche. En d'autres mots, il s'agit d'exiger la reconnaissance du travail fait en formation comme du vrai travail. Après tout, quel milieu ne requiert pas une période d'apprentissage au moment de l'entrée en fonction ? N'est-ce pas une étape incontournable pour acquérir des savoirs techniques et pour la mise à niveau des connaissances théoriques indispensables à l'exercice d'un emploi ? Les stages constituent en fait l'intégration de cette période à même la formation académique, c'est-à-dire qu'ils dégagent les employeurs d'une grande partie du fardeau financier et organisationnel nécessaire à la formation de la main-d'oeuvre. Ce sont ainsi les étudiant.e.s elles-mêmes et eux-mêmes qui doivent payer pour leur propre formation et accomplir tout le travail sans recevoir un sou. Bref, travailler sans être payé.e.s, ou plutôt payer pour travailler.

IL FUT UN TEMPS...

Or, il n'en a pas toujours été ainsi. Depuis la mise en place du système d'éducation public dans les années 1960, tous les programmes professionnalisants et techniques ont connu une époque où les stages obligatoires étaient à peu près inexistantes. La formation pratique était alors prise en charge par les employeurs durant une période de probation après l'embauche. Les programmes d'éducation à l'UQAM en sont un exemple. Jusqu'au milieu des années 1990, ils ne comptaient que 70 heures de stages, et le baccalauréat

ne durait que trois ans. Une fois le diplôme obtenu, les nouvelles enseignantes devaient compléter une période de probation de deux ans, durant laquelle elles étaient salariées par les commissions scolaires et pouvaient bénéficier de l'ensemble des droits liés au statut de travailleuse. Depuis, le ministère a ajouté une année au baccalauréat et a exigé un minimum de 700 heures de stages pour l'obtention du brevet d'enseignement. Une genèse similaire pourrait être tracée pour les autres programmes.



LA DÉSORGANISATION ET L'ORDRE

Bref, plus le temps avance, plus les stages se normalisent. Leur introduction dans certains milieux pousse à leur multiplication alors qu'ils deviennent des expériences prérequis, voire obligatoires, en raison des dynamiques de compétition entre gradué.e.s. Ils constituent ainsi un outil d'écramage¹ sans risque et sans coût pour les employeurs. De plus, ils entretiennent la fiction d'une période de formation fixe, prédéfinie et complète. Et surtout, ils tendent à transformer ce qu'on qualifie de travail, ce qui « vaut rémunération ».

Alors que l'augmentation du nombre de stages dans le cursus scolaire est un fait incontesté, il a déjà été noté que cette croissance s'explique par la relation d'exploitation qu'ils rendent possible. Cette croissance participe aussi au processus de désorganisation des milieux de travail depuis les années 1990. Ainsi s'ouvre la possibilité de contourner l'application des lois du travail conçue pour la traditionnelle relation d'emploi, soit un lieu, un boss et des employé.e.s. Les mécanismes de cette désorganisation ne

1. La logique de contingence qui découle de l'imposition de stages s'exécute par l'obstacle que peut représenter leur accomplissement.



sont donc pas des phénomènes nouveaux, et prennent différentes formes. On peut penser à l'accroissement des niveaux patronaux (soit des gestionnaires, superviseur.e.s ou contremaîtres), et à la multiplication des statuts d'employé.e.s (avec un contrat à durée déterminée, en sous-traitance ou au travers d'agences de placement). La création de postes de stagiaire s'inscrit parfaitement dans cette logique. On y retrouve la multiplicité des rapports de subordination auxquels est soumis l'étudiant.e stagiaire et la distinction faite avec leurs collègues. Ces mêmes éléments rendent excessivement difficile l'organisation collective des stagiaires vis-à-vis de leur milieu de stage. Ainsi, réclamer l'abolition des stages c'est résister à la restructuration du travail dans le capitalisme tardif.

**C'PAS UN STAGE QU'ON VEUT,
C'EST D'L'ARGENT!**

Et qu'en est-il du salaire étudiant ? La rémunération des stagiaires a toujours fait partie d'une stratégie plus large de lutte pour la reconnaissance de l'ensemble des études en tant que travail, par l'octroi d'un salaire et de conditions plus décentes. L'introduction des stages dans les milieux de travail salariés et la présence de stages déjà rémunérés dans les domaines traditionnellement masculins ont permis la formulation d'une revendication assez consensuelle et rassembleuse à travers le mouvement étudiant, et même dans l'espace public. La salarisation éventuelle du travail des stagiaires ouvre la porte au débat sur la reconnaissance de l'ensemble du travail étudiant, et au combat qui s'ensuit.

Cela dit, cette stratégie ne pourra, à elle seule, s'élargir à une lutte pour la salarisation des études, en raison de certains traits distinctifs aux stages. La séparation physique et organisationnelle entre l'école et le milieu de stage n'est pas bénigne. Une différence encore plus grande existe dans la séparation faite entre les savoirs pratiques, qu'on accepterait plus aisément de payer, et les savoirs théoriques, qu'on assimile davantage à l'acquisition de la culture.

Cependant, malgré ces difficultés, l'abolition des stages est un pas dans la bonne direction dans la mesure où l'on souhaite faire reconnaître les études comme du travail et non le travail comme des études. La reconnaissance du travail exécuté par les stagiaires, et conséquemment sa salarisation, devrait ainsi ultimement mener à l'abolition des stages. Libéré.e.s du statut de stagiaires, les nouvelles travailleuses et nouveaux travailleurs en formation pratique dans un milieu de travail pourront s'organiser collectivement avec leurs collègues, réfléchir à leurs conditions de travail et à l'organisation du travail, et éventuellement, en reprendre le contrôle. L'abolition des stages et le renvoi de la formation pratique dans la cour des employeurs redonnera aux travailleurs et travailleuses les moyens pour déterminer les conditions dans lesquelles ils et elles veulent acquérir leurs savoirs.

VERS UNE SOCIÉTÉ SANS ÉCOLE

Il est clair que l'abolition des stages approfondira la division indésirable entre les périodes d'apprentissage théorique et pratique. Mais qu'attendre de plus d'une lutte pour la rémunération des stagiaires ? Puisque l'école structure déjà les programmes selon la hiérarchie entre savoirs pratiques et théoriques, la suite logique de ce combat doit, à terme, viser l'abolition de l'ensemble des études postsecondaires et l'intégration de la formation théorique au sein des milieux de travail. N'est-ce pas ainsi que fonctionne traditionnellement une université ? Une prise en charge complète de la formation théorique et pratique de sa main-d'oeuvre sous contrôle des travailleuses et travailleurs que sont les profs ?

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale met en place depuis une vingtaine d'années des mesures pour encourager les employeurs à prendre en charge le développement de leur main-d'oeuvre. À nous de le prendre au mot.

QUI DOIT PAYER LA RÉMUNÉRATION DES STAGES?

PAR ANNABELLE BERTHIAUME ET KAËLLA STAPELS

Depuis le début de la campagne des CUTE il y a deux ans, on nous pose souvent la même question: combien représente la rémunération de tous les stages et, plus largement, du salaire étudiant? C'est normal, on sait bien que l'argent, c'est le nerf de la guerre ! Certain.e.s choisissent de balayer nos revendications du revers de la main en prétextant que notre demande serait « déraisonnable », dans un contexte où les budgets gouvernementaux sont réduits. D'autres, en faveur de la rémunération, croient que l'argument économique servirait d'arme pour légitimer notre discours, comme si un chiffre précis permettait de rendre notre revendication « acceptable ». Pourtant, on sait bien que l'argument économique n'est jamais suffisant pour convaincre qui que ce soit. Maintenir les stages non rémunérés demeurera toujours la solution la moins coûteuse aux yeux des employeurs, du gouvernement et des établissements d'enseignement !

Que répondre alors? Et si la question était mal posée ?

COMBIEN ÇA COÛTE ?

En 2013, on estimait à 500 000 le nombre de stages non rémunérés au Canada¹. Au Québec, entre 55 000 et 60 000 étudiant.e.s

effectueraient un stage sans salaire dans le cadre de leur formation². Et ces chiffres ne tiennent pas compte de la multiplication des offres de stages particulièrement dans les domaines des arts et de la culture, après l'obtention d'un diplôme.

Comme nous avons trop peu de chiffres pour documenter avec précision la situation des stagiaires au Québec ou au Canada, il nous est difficile d'évaluer le coût que représente la rémunération de tous les stages. En effet, trop de variables doivent être prises en considération: le nombre de stagiaires par programme, le matériel exigé par les milieux de stages (téléphone cellulaire, voiture, fourniture scolaire, instruments, etc.) ou encore le nombre d'heures de stages d'un même programme qui peut varier d'une institution à l'autre. Pour toutes ces raisons, les études publiées à ce jour visant à évaluer les coûts de cette revendication demeurent toujours incomplètes.

Par exemple, du côté de l'*Association des étudiantes sage-femmes du Québec*, on estime qu'environ 21 140 \$ sont nécessaires pour couvrir les dépenses obligatoires liées uniquement aux stages effectués durant la formation en pratique sage-femme, en plus des frais de scolarité et autres coûts liés³. En enseignement, la *Campagne de revendication et*

1. Ce chiffre inclut les stages durant et après la formation. Andrew Langille, "Why Canada Needs Better Labour Market Data and the Canadian Internship Survey", Youth and Work Blog, 2013, <http://www.youthandwork.ca/2013/10/why-canada-needs-better-labour-market.html>.

2. Camille Dauphinais-Pelletier, "QS: des stages payés pour tous", *La Tribune*, 24 novembre 2017, <https://www.latribune.ca/actualites/qs-des-stages-payes-pour-tous-71df1b747b175038c865ed9390065653>.

3. Association des étudiantes sages-femmes du Québec, "État des conditions financières des Étudiantes Sages-Femmes du Québec", Mémoire présenté au Ministre de la Santé et des Services sociaux Et à la Ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, 20 février 2018, <http://conaitreensemble.com/wp-content/uploads/2018/02/Me%CC%81moire-2018-version-dimanche-18.pdf>.



La lutte pour la pleine reconnaissance du travail étudiant t'intéresse?

Facile de rester au courant!

 CUTE Campagne sur le travail étudiant

 TRAVAILETUDIANT.ORG

4. Florence Breton, "Enseigner à blanc | Rémunération des stages en enseignement", Montréal Campus, 23 février 2016, <http://montreal-campus.ca/2016/02/enseigner-a-blanc-remuneration-des-stages-en-enseignement/>.

5. Les CUTE ont déjà produits plusieurs textes au sujet de la différence entre la rémunération et la compensation. Voir notamment: Camille Marcoux-Berthiaume, "Les stages, du travail sans droits", *Le Devoir*, 13 décembre 2018, <https://www.ledevoir.com/opinion/idees/515294/les-stages-du-travail-sans-droits>.

6. Amélie Daoust-Boisvert et Marie-Michèle Sioui, «Les médecins spécialistes pourraient obtenir plus que les 2 milliards annoncés», *Le Devoir*, 17 février 2018, <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/520460/quebec-devoile-les-grandes-lignes-de-son-entente-avec-les-medecins-specialistes>.

d'actions interuniversitaires des étudiant-es en éducation en stage (CRAIES) a chiffré sa revendication à 330 \$ par semaine pour « compenser » les stagiaires lors de leur dernier stage de trois mois en éducation⁴.

Mais, cette *compensation*, comme son nom l'indique, n'est pas une *rémunération*. Elle vise plutôt à dédommager les stagiaires pour les heures de travail salariées, heures impossibles à accomplir pendant le stage. La compensation, comme la couverture des dépenses encourues, ne formalise aucune reconnaissance du travail accompli par les stagiaires. Surtout, ces propositions ne garantissent aucune protection par les Normes du travail, par exemple, en cas d'agression, de harcèlement ou d'accident de travail⁵. Sans encadrement légal, les montants sont arbitraires et peuvent varier en fonction

du programme d'études ou de l'employeur, en plus du fait qu'une compensation n'est pas indexée au coût de la vie - et qu'elle peut être coupée à n'importe quel moment !

Même s'il nous est difficile d'évaluer le coût de notre revendication, on sait que la raison pour laquelle nous n'avons pas encore obtenu gain de cause, c'est plutôt une question de rapport de force. Parce qu'on sait qu'il y en a, de l'argent, lorsqu'on apprend par exemple que le salaire des 10 000 médecins spécialistes augmentera de 11,2 % jusqu'à 2023. À elle seule, cette augmentation représente environ 2 milliards de dollars et s'ajoute à une rémunération qui occupe déjà 20 % du budget de la santé...⁶ Difficile à croire que la rémunération des 60 000 stagiaires atteindra un jour cette part du budget !

QUI VA PAYER ?

Une fois que l'on reconnaît que les stagiaires méritent un salaire, il reste la question « Qui va payer? » Dans bien des cas, il s'agit presque d'une question administrative puisque les milieux de stages non rémunérés sont, en grand nombre, financés en tout ou en partie par le public. Et même dans les entreprises privées, le gouvernement offre depuis des années des subventions et crédits d'impôt pour faciliter l'embauche des stagiaires pour les employeurs.

Que le salaire soit versé par l'établissement d'enseignement ou par le milieu de stage, il y a des avantages et des inconvénients. D'un côté, lorsque la rémunération est gérée par l'établissement d'enseignement, les stagiaires pourraient continuer de s'organiser à travers les associations étudiantes pour, par exemple, organiser des grèves et autres moyens de pressions pour collectiviser la défense des intérêts. Il pourrait ainsi y avoir une continuité dans la gestion des dossiers problématiques pouvant survenir en stage avec un.e superviseur.e de stage, que ce soit harcèlement, abus de pouvoir, etc. En même temps, l'établissement d'un programme universel de rémunération des stages qui passerait par les institutions scolaires pourrait faciliter, dans un second temps, l'élargissement de la rémunération à l'ensemble des études.

D'un autre côté, si la rémunération est assurée par le milieu de stage, comme c'est le cas par exemple dans la plupart des programmes en mode coopératif ou dans les programmes de génie, il serait plus facile de faire reconnaître socialement les stagiaires comme de véritables travailleurs et travailleuses. Cela créerait les conditions favorables à une solidarité avec les autres travailleur.euse.s dans le milieu et à s'organiser avec ses collègues. Après tout, les milieux de stage ont déjà plusieurs caractéristiques de l'employeur: ils font souvent des entrevues « d'embauche » de stagiaires, ils déterminent les besoins et le travail à accomplir, ils participent en tout ou en partie à l'évaluation, ils assurent le respect des horaires de travail, etc. Ainsi, il serait possible pour les stagiaires de s'organiser avec leurs collègues pour gérer immédiatement les situations touchant le milieu de stage, en se syndiquant par exemple, ou de faire valoir certains droits à l'aide de la *Loi sur les normes du travail*.

BIEN PLUS QU'UN SALAIRE : UN TRAVAIL !

Au Québec comme à l'international, l'augmentation du nombre de stages non rémunérés est flagrante. Les différents employeurs comptent de plus en plus sur le travail de stagiaires pour absorber les effets de la crise économique et des politiques d'austérité. Pour cette raison, la campagne des CUTE vise à articuler la rémunération des stagiaires à l'argumentaire en faveur d'un réinvestissement massif dans les services publics, les programmes sociaux et culturels ainsi que les organismes communautaires qui ont vu leur budget fondre au cours des dernières années. Les écoles, garderies, hôpitaux, musées, organismes communautaires et culturels, principaux milieux pour les stagiaires non rémunéré.e.s, sont devenus des lieux où le travail gratuit des stagiaires est en constante augmentation.

En plus d'avoir des conséquences sur les stagiaires, ce système de *cheap labor* met ces dernier.ère.s en compétition avec leurs collègues, alors que les employeurs cherchent à réduire leurs frais d'exploitation en reléguant certaines tâches des salarié.e.s à des stagiaires. C'est le cas, par exemple, dans un hôpital lorsqu'un.e stagiaire accomplit certains soins, diminuant ainsi la charge de travail de l'équipe soignante. C'est aussi le cas dans les projets communautaires lorsque le travail d'organisation d'un événement repose essentiellement sur la ou le stagiaire, permettant ainsi à l'organisme de maintenir ses activités malgré un budget serré.

Depuis les débuts de la campagne, les militant.e.s des CUTE affirment que la revendication d'un salaire pour les stages et les études est une stratégie, une étape dans une lutte plus large contre l'exploitation, pour la reconnaissance et la valorisation du travail gratuit. Comme bien d'autres tâches effectuées par les femmes (travail parental, proche aidante, travail du sexe, etc.), le travail des stagiaires non rémunérées est souvent dépolitisé et réduit au don de soi. C'est d'ailleurs ce que nous rappelions, au printemps 2018, les travailleur.euse.s du réseau de la santé et des services sociaux épuisé.e.s alors qu'elles et ils accumulent surcharge de travail et heures supplémentaires obligatoires. Peut-on accepter collectivement l'épuisement de ces employé.e.s et des stagiaires sous prétexte que nous n'avons pas les moyens de leur donner un salaire et des conditions de travail décentes ?

Dans cette perspective, les syndicats et groupes de défense des droits des travailleur.euse.s ont tout intérêt à appuyer la lutte pour la reconnaissance et la rémunération des stagiaires. En effet, en reconnaissant que l'activité des stagiaires est un *travail*, on appuie l'idée selon laquelle ces tâches, qu'elles soient effectuées par des stagiaires ou d'autres employé.e.s, ne peuvent être négligées ou coupées. Et, à partir du moment où l'on considère que c'est effectivement du travail, il faudrait se demander comment pouvons-nous accepter que les stagiaires, parmi lesquel.le.s les femmes, les personnes issues de l'immigration et les parents étudiant.e.s, qui sont surreprésenté.e.s, soient toujours non-rémunéré.e.s !



CECI N'EST PAS UN ABC

RETOUR SUR LA MOBILISATION EN ENSEIGNEMENT À L'UQAM

PAR EMMANUELLE BOISVERT, ANNE-SOPHIE HAMEL ET VALÉRIE SIMARD

Lors de l'adoption du dernier budget provincial, l'annonce de la mise sur pied d'une mesure pour compenser le stage final du baccalauréat en enseignement est passée sous le radar. Hors des médias sociaux, quasi-silence radio. On se serait pourtant attendu à une plus grande clameur de la part des associations membres de la CRAIES¹ qui s'activaient depuis près d'une décennie sur cette unique revendication.

Célébration ou pas, du côté des stagiaires qui faisaient la grève² et qui devaient composer avec les menaces de sanctions et les remontrances, l'annonce a été reçue comme un coup bas, une désolidarisation qui compromet la poursuite de la lutte pour la rémunération de tous les stages. Alors que les moyens de pression s'intensifient depuis deux ans, la perspective de perdre le *momentum* et surtout l'appui des étudiant.e.s en enseignement est une source d'inquiétude.

Mettre fin à la lutte maintenant serait évidemment une erreur. Il y a bien sûr le risque que la promesse d'une compensation s'évapore au lendemain des élections en même temps que le gouvernement qui l'a élaborée. Surtout, la fin de lutte signifie la réduction de toute la campagne pour la rémunération des stages à une simple revendication corporatiste.

Dans tous les cas, les associations étudiantes en enseignement (ADEESE) et en sciences humaines (AFESH) de l'UQAM et les coalitions régionales pour la rémunération des stages croient qu'il ne faut pas se satisfaire de si peu puisqu'elles ont toutes adopté un mandat incluant un ultimatum qui les conduira à déclencher une grève générale illimitée à l'hiver 2019 si le gouvernement refuse de rémunérer l'ensemble des stagiaires.

L'ESCALADE EST UN SPORT DE COMBAT

Il s'en trouvera, évidemment, pour dire qu'il est beaucoup trop tôt pour déclencher une grève générale illimitée, que ce n'est pas stratégique de lancer un tel ultimatum au gouvernement maintenant. **Pourtant, il faut remonter aussi loin qu'au 2 novembre 2016 pour trouver le premier rassemblement d'étudiant.e.s, stagiaires ou non, qui réclament publiquement la rémunération de l'ensemble des stages.** Il y a deux ans, donc, on trouve les premiers soubresauts d'une lutte qui allait faire écho dans toutes les régions du Québec de même qu'à l'international et qui, vice versa, s'inspire des mouvements amorcés en Europe, en Afrique et en Australie.

Des actions et événements décentralisés se sont ensuite multipliés, jusqu'à la manifestation devant le Rendez-vous national de la main-d'œuvre à Québec en février 2017. Pour l'occasion, quelques 30 000 étudiant.e.s, de Gatineau, Sherbrooke, Québec et Montréal, sont en grève. Puisque le gouvernement préparait une réforme de la *Loi sur les normes du travail*, la stratégie alors est d'exiger que soient abrogés les articles de loi excluant les stages : il faut rendre illégale l'exploitation des stagiaires! C'est dans le contexte de cette manifestation que la ministre de l'Enseignement supérieur a offert une première réponse sans équivoque à la rémunération des stages : si les étudiant.e.s ne sont pas payé.e.s pendant leur formation sur les bancs d'école, pas question de les rémunérer dans les milieux de stage.

1. Campagne de revendication et d'actions interuniversitaires des étudiantes en éducation en stage

2. ADEESE-UQAM, AETS-UQAM, AÉMÉ-UQO, AEMSS-UQO, AÉMAD-UQAM, ASSOPHIA-UQAM, AESSUM, AESFQ-UQTR, REETS-UQO, AGEFEUS, AGEEP-UdeS, AGEFLESH-UdeS.

Les visites d'Hélène David dans les institutions scolaires auront ensuite toujours été interrompues par les militant.e.s des CUTE et des CRIS et de nombreuses journées de grèves et d'actions ont été organisées dans plusieurs campus, la contraignant à faire évoluer son discours jusqu'à sa plus récente déclaration lors de la conclusion des *États généraux de l'enseignement supérieur*, à Montréal.

UN DÉBAT DE SOCIÉTÉ

À cette occasion, la ministre a affirmé que la question de la rémunération des stages est un débat de société appelé à prendre de l'importance dans les prochaines années et a invité d'un même souffle tout le monde à s'y intéresser. Il faut dire qu'il était difficile de balayer la question du revers de la main alors qu'un groupe de militant.e.s venait d'interrompre son discours en scandant des slogans en faveur de la rémunération de tous les stages et laissait planer la menace d'une grève générale illimitée. Mais il ne faut pas croire pour autant que la ministre se plie aux revendications des stagiaires. En effet, elle juge toujours que chaque programme et chaque stage doit être considéré séparément, maintenant ainsi la hiérarchisation entre les professions, mais également entre les stages, et se gardant le droit de déterminer lesquels mériteraient salaire.

La journée d'actions pour la rémunération des stages qui s'est tenue quelques semaines plus tôt dans plusieurs régions du Québec en réponse à l'appel à la *Global intern strike* a aussi eu une résonance dans l'entourage de la ministre. **Le 20 février 2018, quelques 20 000 étudiant.e.s et stagiaires étaient alors en grève et des occupations de bureaux de circonscriptions, manifestations, piquetages et ateliers se sont déroulés à Gatineau, Trois-Rivières, Sherbrooke et Montréal, mais aussi à Rimouski, Chicoutimi et même à Moncton.** À l'UQAM, des étudiant.e.s ont profité de l'occasion pour interpeller le conseil d'administration et la

Escalade des moyens de pression

24 septembre 2016

Mobilisation en marge du 4e Forum des idées du PLQ
Action-bannières pour des stages rémunérés
Longueuil

4 septembre 2016

Début de la grève des doctorant.e.s en psychologie pour la rémunération de l'internat

2 novembre 2016

Journée pancanadienne de mobilisation contre les frais de scolarité
Rassemblement pour la reconnaissance du travail étudiant
Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Montréal

21 novembre 2016

Action de perturbation d'une conférence de la ministre de l'Enseignement supérieure
Cégep Marie-Victorin
Montréal

21 décembre 2016

Fin de la grève des doctorant.e.s en psychologie
Gain d'une compensation pour l'internat

16 février 2017

Manifestation en marge du *Rendez-vous national sur la main-d'oeuvre à Québec*
30 000 étudiant.e.s en grève
Sherbrooke, Gatineau, Saint-Jérôme, Québec, Montréal

13 mars 2017

Rassemblement d'accueil à la ministre de l'Enseignement supérieur
Université du Québec en Outaouais
Gatineau

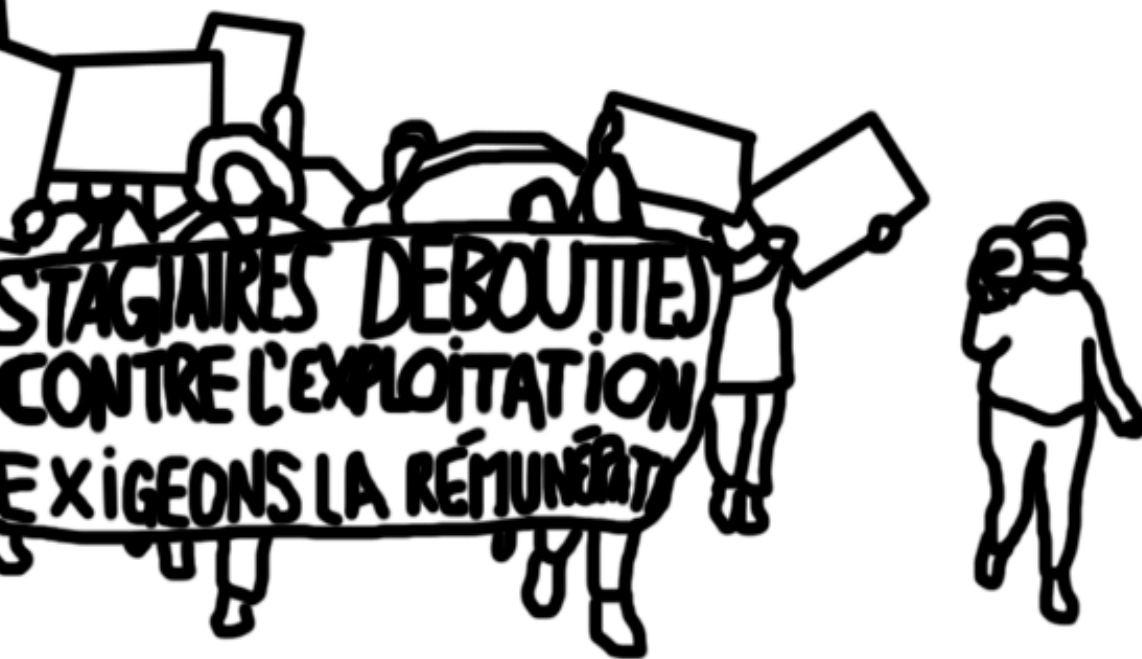
Suite p. 36



rectrice, Magda Fusaro, rappelant ainsi la responsabilité des institutions de fournir des conditions favorables à la formation des étudiant.e.s. Devant l'obstination des manifestant.e.s à ce que le conseil d'administration de l'UQAM adopte une position en faveur de la rémunération des stages le soir même, la rectrice a dû se résigner à annuler la rencontre. Depuis, les échanges se multiplient entre les militant.e.s et l'administration de l'université sans toutefois que le dossier n'avance d'un *iota*. Contre la volonté de la rectrice, un point sur la question a finalement été ajouté à l'ordre du jour de la dernière rencontre avant les vacances d'été, point qui a finalement été mis en dépôt. L'expérience uqamienne témoigne, encore une fois, de la réticence institutionnelle à se positionner en faveur des revendications étudiantes...

COUPS DE SEMONCE

Les administrations universitaires et collégiales se sont montrées toutes aussi frileuses à intervenir dans les échauffourées opposant les étudiant.e.s en grève et les directions modulaires et départementales. Partout, le mouvement de grève des stages s'intensifie et de plus en plus de programmes dans les domaines de l'éducation, des arts, des sciences humaines, des sciences politiques et du droit répondent à l'appel. En travail social et en enseignement, les directions sentent particulièrement la pression monter et les menaces de sanctions fusent, déstructurées. À l'UQAM, de façon autonome et contre la volonté de l'exécutif de l'association étudiante, les membres de l'ADEESE ont adopté, à la session d'hiver, un total de quatre journées de grève; la faculté des



sciences de l'éducation s'est alors sentie dans l'obligation d'offrir une réponse organisée après que toutes les journées de grève se soient écoulées. L'attente est insupportable et certain.e.s acteur.trice.s (maîtres de stage, superviseur.e.s, profs) se permettent de prendre des décisions hors de leur pouvoir, ce qui alimente l'animosité et les réactions désorganisées. Le tout dans un contexte où les étudiant.e.s sont isolé.e.s dans leurs milieux de stage et ont peu d'occasions pour échanger et s'organiser. Ainsi, d'un groupe de stagiaires à un autre, les menaces iront de la perte d'un échelon à la compétence 12³ jusqu'à laisser planer l'échec du stage. En réponse à ces menaces, les stagiaires en grève co-signent des lettres adressées à leur direction. Finalement, personne n'aura échoué même parmi celles qui auront fait les quatre journées de grève.

Pour se justifier, la faculté d'éducation affirme qu'elle doit répondre aux exigences d'uniformité des programmes, faute de quoi, la formation en enseignement offerte par l'UQAM ne serait pas reconnue. En travail social, les stagiaires se font dire que ce sont les exigences imposées par l'Ordre des travailleuses et travailleurs sociaux qui exercent le même genre de pression. Ces exigences bureaucratiques contraindraient ainsi les directions à faire une distinction entre la grève des stages et la grève des cours. En effet, comment justifier qu'on exige aux stagiaires de reprendre les journées de grève alors que les cours, eux, ne sont jamais repris? Ne s'agit-il pas d'une seule et même formation? Il y aurait donc un statut particulier pour l'étudiant.e en stage, statut que l'on peut justifier par les raisons évoquées par les administrations, mais

3. Les future.s enseignant.e.s sont évalué.e.s selon douze compétences professionnelles établies par le Ministère de l'Éducation. La compétence 12 se lit ainsi: Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions. On doit donc en comprendre que le respect d'un mandat de grève voté en assemblée générale va à l'encontre d'un agir éthique selon certaines administrations facultaires de l'UQAM.

que nous interprétons plutôt comme une preuve de la valeur du travail effectué par les stagiaires dans les milieux de stage.

COMMENT FAIRE LA GRÈVE DES STAGES?

Les journées de grève des derniers mois nous ont permis de constater que les efforts déployés par le gouvernement pour diviser les étudiant.e.s, notamment en enseignement avec l'annonce de la compensation du stage final, reflètent une peur grandissante de perdre une main-d'œuvre gratuite et facile à exploiter. N'en déplaise à certain.e.s, la rémunération de tous les stages est une des solutions pouvant diminuer la précarité dans laquelle vivent un nombre sans cesse croissant d'étudiant.e.s.

Rétrospectivement, les derniers mois ont été très formateurs. En effet, il apparaît évident à la lumière de l'expérience uqamienne qu'il faut trouver de nouveaux modes d'organisations afin de répondre aux défis imposés par le contexte des stages, l'isolement des stagiaires étant sans doute l'un des plus considérables. Si l'association étudiante jouera toujours un rôle important pour collectiviser les risques et revendiquer le même traitement pour tou.te.s les étudiant.e.s peu importe qu'elles aient manqué des cours ou bien des jours de stage, c'est aux stagiaires mêmes que revient la responsabilité de s'organiser afin de se défendre face aux directions, aux employeurs dans les milieux de stages et aux supervisions. Tout en s'appuyant sur le lien qui unit les stagiaires aux autres étudiant.e.s et par le fait même, aux décisions prises en assemblée générale, il semble qu'il sera nécessaire d'organiser des assemblées de stagiaires en grève afin de structurer les réponses aux menaces de sanctions. Les assemblées pourraient ainsi former des comités de négociations responsables de faire le lien avec l'association étudiante et l'administration. On éviterait alors que les séminaires de stage et les rencontres individuelles de supervision soient des espaces propices aux menaces et tractations.

Escalade des moyens de pression

3 juin 2017

Fondation de la Coalition montréalaise pour la rémunération des stages

23 septembre 2017

Rassemblement stratégique et journée de réflexion sur la rémunération des stages

Toutes les régions invitées

Université du Québec en Outaouais
Gatineau

4 novembre 2017

Fondation de la Coalition sherbrookoise pour la rémunération des stages

10 novembre 2017

Journée internationale des stagiaires

Lancement de l'appel nord-américain (Canada, USA, Mexique) à la mobilisation pour la rémunération des stagiaires

Grand rassemblement à Montréal et manifestation à Moncton

20 000 étudiant.e.s en grève

Gatineau, Montréal

20 février 2018

Global intern strike

(Grève mondiale des stagiaires)

Actions, occupations, marches, blocages

15 000 étudiant.e.s en grève

Gatineau, Trois-Rivières, Laval, Sherbrooke, Montréal, Moncton

8 mars 2018

Grève mondiale des femmes

Manifestation à Montréal contre les violences sexuelles et l'exploitation à l'école et dans les stages

30 000 étudiant.e.s en grève

Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal

Suite p. 38

L'attitude de la ministre au cours des derniers mois démontre aussi qu'il est infructueux de se cantonner dans une stratégie corporatiste. À de nombreuses occasions, cette dernière a exprimé son souhait de négocier avec chaque programme en vase-clos. Depuis longtemps, tant le mouvement étudiant que les organisations de travailleuses et de travailleurs ont abandonné la perspective d'une lutte unitaire. Alors que, dans la dernière année, des travailleuses des milieux de la santé et de l'éducation ont multiplié les initiatives afin de dénoncer leurs conditions de travail, il semble encore loin le moment où sera abolie

la frontière illusoire entre ces différentes professions et métiers. Pour l'instant, la crainte de perdre des acquis et la croyance en la rareté des ressources à partager freinent les possibilités de faire front commun contre un système exploiteur.

Depuis trop longtemps, aussi, travailleurs et travailleuses, étudiant.e.s inclus.e.s, sont mal conseillé.e.s par la bureaucratie syndicale et associative. Si des menaces de grève dans différents secteurs ont plané au printemps et à l'été⁴ dernier, elles n'ont servies qu'à nourrir l'argumentaire des délégué.e.s

4. L'Alliance des professeurs et professeurs de Montréal a adopté un mandat de grève générale illimitée dans le cadre des négociations pour la convention locale au printemps et le Syndicat des employé.es de magasin et de bureau de la SAQ s'est doté d'un mandat de grève de 6 jours de grève dont la première s'est déroulée le 17 juillet.



assis.e.s aux tables de négociations. Ces mandats de grève «à déclencher au moment jugé opportun» contribuent à déposséder les plus concerné.e.s de leur principal moyen de lutte. Au contraire, la décentralisation de la mobilisation et de l'organisation a démontré son efficacité dans le cadre de la lutte pour la rémunération des stages, l'exemple le plus patent étant sans doute la journée d'actions du 20 février dernier. Étant donné l'ampleur de la diversité des réalités régionales, ainsi que des conditions de stage de chaque domaine de formation, il semble juste de laisser à chacune d'entre elles l'espace pour s'organiser et s'exprimer, tout en partageant une analyse commune.

C'est ainsi que nous en sommes arrivé.e.s à lancer un ultimatum au gouvernement. La grève générale illimitée est à nos portes et cette fois il n'y a pas de recette. Il nous faudra oser, laisser place à l'imaginaire et nous lancer, malgré notre ignorance, afin de tenter une grève au fort potentiel transformateur. Ce que nous nous apprêtons à faire, ce que nous voulons tenter, aura au moins le mérite de ne pas être la copie d'une grève précédente.

Escalade des moyens de pression

20 mars 2018

Grève pour le positionnement du conseil d'administration de l'UQÀM
10 000 étudiant.e.s en grève
Montréal

22 mars 2018

Manifestation à Québec devant l'Assemblée nationale
10 000 étudiant.e.s en grève
Trois-Rivières, Sherbrooke, Montréal

28 mars 2018

Annonce d'une compensation pour le stage final en enseignement

5 mai 2018

Action de perturbation lors des *États généraux sur l'enseignement supérieur*
Université du Québec à Montréal

28 mai 2018

Fondation de la Coalition outaouaise pour la rémunération des stages

7 juin 2018

Lancement de l'appel mondial à la mobilisation des stagiaires
Mobilisation en marge du G7 à Québec

Rentrée d'automne 2018

Lancement d'un ultimatum au futur gouvernement pour la mise en place de la rémunération de tous les stages

À venir:

19 au 23 novembre: Semaine de mobilisation

21 novembre : Journée de grève

Hiver 2019: Grève générale en faveur de la rémunération de tous les stages

ASSEZ L'EXPLOITATION DES STAGIAIRES!

La croissance de l'économie mondiale repose en partie sur la hausse du travail gratuit effectué par des millions d'étudiant.e.s dans le cadre de leur formation académique. Certain.es doivent accomplir obligatoirement des centaines d'heures de travail non rémunérées dans le cadre de leur stage afin d'obtenir leur diplôme universitaire ou collégial. Le travail réalisé par les étudiant.es en situation de stage est soumis à des logiques compétitives et des exigences similaires à celles que l'on retrouve dans les emplois salariés.

Le nombre de stagiaires ne cesse de croître dans tous les milieux d'enseignement. Cette augmentation survient dans un contexte de restructuration des politiques et des institutions publiques, qui subissent régulièrement depuis des décennies l'équivalent de plusieurs millions de dollars en compressions budgétaires, ainsi que dans un contexte de sous-financement chronique du milieu communautaire, ce qui restreint grandement l'embauche de travailleur.euse.s à temps plein avec des conditions de travail décentes. On se tourne donc de plus en plus vers le travail atypique (à temps partiel, contractuel, etc.) et gratuit en recourant à l'embauche de stagiaires pour maintenir à bout de bras un système qui s'effondre. Pourtant, les stagiaires ne bénéficient généralement pas de l'ensemble des protections et avantages légaux prévus par des balises comme la *Loi sur les normes du travail* (LNT), qui s'applique aux travailleurs et travailleuses dont le travail est socialement reconnu par l'entremise d'un salaire. Les stagiaires non rémunéré.e.s sont la partie la plus visible d'une nouvelle catégorie de travailleuses et de travailleurs qui, de par leur statut social ambigu, sont rendu.e.s disponibles pour l'exploitation éhontée et brutale à laquelle l'économie actuelle donne une apparente nécessité.

La population des programmes avec stages a peu à voir avec la conception stéréotypée de l'étudiant.e qui est véhiculée par la droite pour justifier la dégradation de ses conditions d'étude, soit celle d'un.e *millennial* oisif.ve et geignard.e. Au contraire, on trouve au sein des programmes scolaires qui comportent des stages une forte concentration de personnes issues de l'immigration dont les diplômes acquis à l'international ne sont pas reconnus. On trouve également des parents étudiants, des adultes effectuant un retour aux études, des personnes vivant avec des maladies chroniques, physiques ou mentales, etc. Ces personnes n'accomplissent leurs études et leurs stages qu'au prix de sacrifices immenses.

Le dénominateur commun des programmes avec stages non rémunérés, obligatoires ou non, est sans l'ombre d'un doute le fait qu'on y retrouve une forte concentration de femmes, tant dans les domaines du *care* (l'enseignement, les soins infirmiers, le travail social, etc.) que de la culture. Des domaines où l'on assimile l'exploitation à la vocation et aux opportunités de carrière. Cette réalité paraît d'autant plus inacceptable quand on sait qu'aux États-Unis et au Canada, les stages des domaines traditionnellement masculins sont souvent bien payés, ce qui accentue la hiérarchisation entre les programmes et empêche un traitement égal pour l'ensemble des étudiantes et étudiants.

En cette Journée internationale des stagiaires, nous nous mobilisons comme des milliers d'autres stagiaires dans différentes régions de l'Amérique du Nord et du monde pour dénoncer les abus et l'exploitation. Nous appelons à une mobilisation de tous les travailleurs et de toutes les travailleuses, et notamment de l'ensemble des stagiaires, afin de réclamer un salaire et des conditions de travail décentes.

Nos voix sont plus fortes lorsque jointes à celles des autres, notre action plus puissante lorsque collective. Afin que cesse l'extorsion continuelle du travail des stagiaires de tous les domaines, nous croyons qu'il faut lancer une commune offensive et organiser une grève générale des stages. L'interruption collective et politique des stages est la meilleure façon de faire pression sur les personnes et les pouvoirs qui profitent de notre travail gratuit afin de les forcer à nous accorder le salaire qui nous revient de droit. La grève nous permet aussi de nous mobiliser sans encourir l'épuisement et de nous organiser collectivement pour défendre à la face du monde le projet d'une société débarrassée de l'exploitation.

* * *

Ce texte a été signé par près de 70 groupes au Canada, au Mexique et aux États-Unis dans le cadre de la Journée internationale des stagiaires, le 10 novembre dernier. Des manifestations et actions pour la rémunération des stages étaient organisées en Europe et en Amérique du nord pour l'occasion et près de 20 000 étudiant.es étaient en grève au Québec.

Pour connaître la liste des signataires : globalinternsday.org.



Grève
générale
illimitée à
l'hiver 2019

Grève
générale
illimitée à
2019 !

Grève
générale
illimitée à
l'hiver 2019 !

Grève
générale
illimitée à
l'hiver 2019 !

Grève
générale
illimitée à
l'hiver 2019 !

Grève
générale
illimitée à
l'hiver 2019 !

ISSN: 2560-6565 (imprimé)

ISSN: 2560-6557 (en ligne)